Nations Unies S/PV.9046

Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9046e séance
Jeudi 26 mai 2022, à 10 h 50
New York

Présidente :	Mme Thomas-Greenfield	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gasri
	Gabon	M. Biang
	Ghana	Mme Hackman
	Inde	M. Asokan
	Irlande	Mme Byrne Nason
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. Ochoa Martínez
	Norvège	Mme Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

22-36203 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions du règlement intérieur provisoire et à la pratique établie à cet égard, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Daniel Munayer, Directeur exécutif de Musalaha, et M^me^ Robi Damelin, porte-parole de l'organisation Parents Circle.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Wennesland.

M. Wennesland (*parle en anglais*) : À l'entame de mon propos, je tiens à prendre acte de l'assassinat de la journaliste américano-palestinienne vénérée Shireen Abu Akleh, alors qu'elle couvrait les événements en cours à Jénine le 11 mai. Sa mort a rassemblé les Palestiniens et d'innombrables personnes de par le monde dans le chagrin et la colère, et vient nous rappeler une fois encore le coût humain dévastateur de ce conflit. J'adresse mes plus sincères condoléances à sa famille et réaffirme la condamnation par le Secrétaire général de toutes les attaques contre des journalistes ainsi que son appel aux autorités compétentes pour qu'elles mènent une enquête indépendante et transparente. Les responsables doivent rendre des comptes.

Malheureusement, ces dernières semaines ont été marquées par le schéma familier de la violence quotidienne, notamment les affrontements armés, l'expansion des colonies de peuplement et les expulsions, les démolitions et les saisies de structures palestiniennes, ainsi qu'une attaque terroriste meurtrière en Israël. Dans le même temps, la situation financière de l'Autorité palestinienne, aggravée par les contraintes de l'occupation, l'absence de véritables réformes palestiniennes et les perspectives peu claires concernant l'appui des donateurs, est désastreuse et requiert une attention de toute urgence. En l'absence de mesures politiques sérieuses de la part d'Israël, de réformes audacieuses de la part de l'Autorité palestinienne et d'un appui accru des donateurs, ces difficultés économiques perdureront.

À Gaza, les efforts déployés par l'ONU et les partenaires internationaux pour améliorer la vie des Palestiniens, ainsi que les mesures prises par Israël pour alléger la pression et faciliter davantage d'activité économique, ont permis de maintenir un cessez-le-feu précaire. Cependant, préserver le calme n'est ni suffisant ni viable. Il faut redoubler d'efforts pour atténuer la crise humanitaire et lever les bouclages israéliens, conformément à la résolution 1860 (2009). La persistance de ces facteurs de conflit et l'absence d'une réelle volonté politique de changer de cap renforcent le pouvoir des extrémistes et érodent l'espoir, chez les Palestiniens et les Israéliens, qu'il est possible de régler ce conflit. Ces dynamiques, combinées à la crise financière, convergent et s'intensifient dangereusement. S'il est essentiel de prendre immédiatement des mesures pour inverser les tendances négatives et aider le peuple palestinien, une approche mieux coordonnée et plus stratégique entre les parties concernées et la communauté internationale s'impose aussi. Il faut étendre la portée de l'aide économique et la rendre plus pérenne.

Un cadre réglementaire convenu et actualisé régissant la relation économique israélo-palestinienne est indispensable non seulement pour apporter d'appréciables dividendes économiques aux Palestiniens, mais aussi pour conférer à ces mesures économiques une dimension politique tangible. Cette approche doit toutefois être associée à des mesures politiques et de sécurité qui s'attaquent aux principaux facteurs du conflit et conduisent à terme à la fin de l'occupation et à la réalisation d'une solution négociée à deux États.

La violence quotidienne s'est poursuivie dans tout le Territoire palestinien occupé. Au cours de la période considérée, 10 Palestiniens, dont une femme et trois enfants, ont été tués par les forces de sécurité israéliennes au cours de manifestations, d'affrontements, d'opérations de perquisition et d'arrestation, d'attaques et d'attaques présumées contre des Israéliens ainsi que d'autres incidents, et 346 Palestiniens, dont cinq enfants, ont été blessés. Les colons israéliens et d'autres civils

ont mené 57 attaques contre des Palestiniens, entraînant la mort d'un enfant palestinien, faisant 24 blessés et occasionnant des dommages matériels. Au total, quatre civils israéliens et un membre des forces de sécurité israéliennes ont été tués, et 22 civils, dont cinq femmes et trois enfants, et 20 agents des forces de sécurité israéliennes ont été blessés par des Palestiniens lors de tirs et d'attaques à l'arme blanche, d'affrontements, de jets de pierres et de cocktails Molotov ainsi que dans d'autres attaques au cours de la période considérée. Au total, 80 attaques ont été menées par des Palestiniens contre des civils israéliens, faisant des blessés et causant des dommages aux biens israéliens.

Le 29 avril et le 5 mai, de violents affrontements entre les forces de sécurité israéliennes et les Palestiniens ont éclaté sur les lieux saints à Jérusalem, et les forces de sécurité israéliennes ont eu recours à la force pour disperser les Palestiniens. Quarante-quatre Palestiniens ont été blessés. Le 29 avril, des Palestiniens armés ont abattu un garde israélien dans la colonie d'Ariel. Les forces israéliennes ont arrêté deux suspects le 30 avril. Le 5 mai, deux Palestiniens de la région de Jénine ont tué trois civils israéliens et en ont blessé quatre autres à la hache au cours d'un attentat terroriste perpétré dans la ville israélienne d' El'ad. Les forces de sécurité israéliennes ont arrêté les auteurs de cette attaque le 8 mai.

Le 8 mai également, un Palestinien de 17 ans qui, d'après ce qui a été rapporté, avait eu un couteau en sa possession, a escaladé une clôture pour entrer dans la colonie israélienne de Tekoa et a été abattu par un résident. Le Hamas a ensuite déclaré qu'il était un des leurs. Le même jour, les forces de sécurité israéliennes ont abattu un Palestinien qui tentait de franchir la barrière de sécurité près de Toulkarm. Le 11 mai, les forces de sécurité israéliennes ont abattu un Palestinien de 16 ans à Biré, où, selon des témoins oculaires, une trentaine de jeunes Palestiniens lançaient des pierres sur les forces de sécurité israéliennes.

À la suite des attentats terroristes en Israël qui ont fait 18 morts au cours des deux derniers mois, les forces de sécurité israéliennes ont mené des opérations de perquisition et d'arrestation intensives en Cisjordanie occupée, en particulier autour de Jénine, qui ont donné lieu à des affrontements, notamment avec des militants palestiniens armés, au cours desquels de nombreux Palestiniens ont été tués et blessés. Dans ce contexte, le 30 avril, un homme palestinien a été abattu par les forces de sécurité israéliennes dans le village d'Azzoun, près de Qalqiliya. Cet homme aurait lancé un cocktail Molotov sur des soldats. Selon une vidéo, il a reçu une balle dans le dos alors qu'il s'enfuyait.

Le 11 mai, la journaliste Shireen Abu Akleh a été tuée par balle alors qu'elle couvrait une opération des forces de sécurité israéliennes à Jénine, durant laquelle des militants palestiniens ont échangé des tirs avec les forces de sécurité israéliennes. Un autre journaliste a été blessé par balle lors du même incident. Tous deux portaient des gilets de presse et des casques. Les scènes de violence qui ont émaillé le cortège funèbre de Shareen Abu Akleh, lorsque des policiers israéliens sont entrés dans l'hôpital et ont battu à coup de bâtons des porteurs de cercueil et d'autres personnes qui participaient aux funérailles, étaient très pénibles et offensantes et ont été largement condamnées.

Le 15 mai, les funérailles d'un Palestinien de 18 ans, qui était mort la veille des suites de blessures reçues le 22 avril durant des affrontements avec les forces de sécurité israéliennes dans les lieux saints, ont également abouti à des affrontements entre la police israélienne et les Palestiniens à Jérusalem-Est.

Le 20 mai, durant une perquisition menée à Jénine, qui a été marquée par des échanges de tirs, les forces de sécurité israéliennes ont abattu un Palestinien de 17 ans, qui était apparemment en train de lancer un cocktail Molotov.

Le 24 mai, les forces de sécurité israéliennes ont abattu un Palestinien de 16 ans et blessé plus de 20 autres personnes à Naplouse lors d'affrontements près du tombeau de Joseph. Les forces de sécurité israéliennes ont déclaré avoir tiré sur un Palestinien qui avait lancé un cocktail Molotov contre elles et des fidèles juifs présents sur le site.

La violence des colons s'est poursuivie durant la période considérée. Le 26 avril, des colons israéliens ont dressé une tente sur une propriété privée appartenant à des Palestiniens près de la colonie de Maalé Adoumim. Lorsqu'on leur a demandé de partir, les colons ont attaqué et blessé quatre Palestiniens, dont une personne âgée de 68 ans, causant de multiples fractures. Au cours de la période considérée, lors de huit incidents distincts, des colons israéliens, accompagnés des forces de sécurité israéliennes, sont entrés dans cinq villes palestiniennes, blessant 57 Palestiniens. Dans la ville de Harès, à l'ouest de Salfit, un jeune Palestinien a été blessé par balle réelle, apparemment par un des colons, et deux autres ont été touchés par des balles en caoutchouc à noyau métallique tirées par les forces de sécurité israéliennes.

Je réaffirme que les auteurs de tous les actes de violence doivent être mis face à leurs responsabilités et promptement traduits en justice. Rien ne saurait justifier les actes de terrorisme et de violence contre les civils. De tels actes doivent être clairement condamnés par tous. Je réaffirme également que les forces de sécurité doivent faire preuve de la plus grande retenue et ne recourir à la force létale que si c'est absolument inévitable pour protéger des vies humaines.

Le 22 mai, le tribunal d'instance de Jérusalem a annulé un ordre de la police israélienne interdisant temporairement d'accès aux lieux saints trois juifs israéliens qui y avaient prié. Le juge a souligné que sa décision ne « détermine en rien la liberté de culte » dans les lieux saints. À la suite d'un appel interjeté par la police israélienne, le tribunal de district de Jérusalem a annulé cette décision le 25 mai. Dans sa décision, la juge a souligné que le droit à la liberté de culte « n'est pas absolu, et doit être dépassé par d'autres intérêts, parmi lesquels le maintien de l'ordre public ».

Autre fait inquiétant, le 12 mai, pour la première fois depuis environ sept mois, les autorités israéliennes ont présenté des plans concernant la construction de plus de 4 000 logements dans les colonies de la zone C en Cisjordanie occupée, dont environ un tiers dans des localités reculées. Ces plans comprennent l'approbation rétroactive de deux avant-postes, qui sont également illégaux au regard du droit international.

Le 28 avril, la Cour suprême d'Israël a rejeté une pétition contre la construction de 31 logements dans un complexe d'appartements à Hébron. S'ils sont construits, ces logements représenteront les premières activités d'implantation de colonies menées dans la ville depuis près de 20 ans.

Le 15 mai, la Cour suprême d'Israël a rejeté quatre pétitions contre un plan hautement controversé de construction d'un téléphérique entre Jérusalem-Ouest et la vieille ville, perpétuant des tendances inquiétantes à l'intérieur et autour de Jérusalem.

Je rappelle que toutes les colonies de peuplement sont illégales au regard du droit international et constituent toujours un obstacle majeur à la paix. Je demande instamment aux autorités israéliennes de mettre fin à toutes les activités d'implantation de colonies et de s'abstenir de prendre des mesures qui alimentent l'instabilité et compromettent les perspectives de création d'un État palestinien viable et d'un seul tenant.

Malgré un ralentissement notable durant le ramadan, les autorités israéliennes ont démoli, saisi ou forcé les propriétaires à démolir 40 structures appartenant à des Palestiniens en zone C, et 12 à Jérusalem-Est occupée, ainsi que deux structures en zone A, déplaçant 98 Palestiniens, dont 50 enfants. Ces démolitions ont été effectuées au motif que les intéressés ne disposaient pas de permis de construire délivrés par Israël, lesquels sont pratiquement impossibles à obtenir pour les Palestiniens.

Le 25 avril, le tribunal d'instance de Jérusalem a accepté l'appel interjeté par une famille palestinienne contre son expulsion prévue dans le quartier de Cheik Jarrah, à Jérusalem-Est, ordonnant aux autorités israéliennes de réexaminer ce dossier, alors que le gel des expulsions reste en vigueur.

Le 4 mai, la Haute Cour de justice israélienne a décidé d'autoriser l'application d'ordres d'expulsion à l'encontre de 1 200 résidents palestiniens, dont 500 enfants, à Massafer Yatta, dans le sud de la Cisjordanie. Dans son arrêt, la Cour a déclaré que les structures permanentes dans cette zone n'existaient pas lorsqu'elle a été déclarée zone de tir par l'armée israélienne dans les années 80, il y a près de 40 ans. Les résidents palestiniens contestent cette affirmation.

Je suis profondément préoccupé par les répercussions potentielles de la décision de la Haute Cour et par les conséquences humanitaires que pourrait avoir l'application de ces ordres d'expulsion sur les communautés concernées. J'appelle les autorités israéliennes à mettre fin aux déplacements et aux expulsions de Palestiniens, conformément aux obligations qui incombent à Israël en vertu du droit international humanitaire, et à approuver des plans qui permettraient aux Palestiniens de construire en toute légalité et répondraient à leurs besoins en matière de développement.

Le 10 mai, le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens s'est réuni à Bruxelles, et il s'est concentré sur des dossiers économiques clefs, notamment la réforme budgétaire de l'Autorité palestinienne, l'augmentation de ses recettes et l'amélioration des échanges commerciaux et de l'approvisionnement en eau et en énergie.

En ce qui concerne Gaza, l'ONU continue de fournir une aide vitale dans le domaine humanitaire et en matière de développement, mais aussi de s'employer

à assouplir davantage les restrictions à la circulation des personnes et des biens à destination et en provenance de la bande de Gaza. Des plans ont été mis en place pour contribuer à la revitalisation du secteur de la pêche à Gaza, notamment en facilitant l'entrée d'articles à double usage dans le cadre du Mécanisme pour la reconstruction de Gaza. La réussite de cette initiative pourrait ouvrir la voie à un nouvel assouplissement des restrictions, notamment dans les secteurs agricole, industriel et de la santé. Pour améliorer les services d'oncologie à Gaza et réduire le fardeau de la dette qui pèse sur l'Autorité palestinienne en raison des transferts sur recommandation médicale, l'ONU dirige les préparatifs d'un plan opérationnel quinquennal dans le domaine de l'oncologie, qui prendra en compte la prévention, les traitements et les soins palliatifs.

Entre le 3 et le 14 mai, les autorités israéliennes ont fermé le point de passage piétonnier d'Erez entre Gaza et Israël, sauf pour raisons humanitaires. Cette décision à été prise après que plusieurs roquettes ont été tirées depuis Gaza en direction d'Israël en avril, et en réponse aux propos de hauts responsables du Hamas incitant les Palestiniens à commettre des attaques contre des Israéliens.

En ce qui concerne le Golan, le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie continue d'être respecté dans l'ensemble, en dépit du contexte instable qui est marqué par des violations persistantes, par les parties, de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces, notamment les tirs effectués au-delà de la ligne de cessez-le-feu par les Forces de défense israéliennes (FDI) le 11 mai et la présence continue des forces armées syriennes dans la zone de séparation. Les parties doivent respecter leurs obligations en vertu de l'Accord et prévenir une escalade de la situation.

Au Liban, les élections parlementaires ont eu lieu le 15 mai. Les observateurs locaux et internationaux se sont inquiétés des cas d'achats de voix et des violences électorales. L'ONU attend avec impatience la formation prochaine d'un nouveau gouvernement, qui sera chargé de mettre en œuvre le programme urgent de relèvement et de réforme du pays.

La Force intérimaire des Nations Unies au Liban a convoqué une réunion tripartite le 19 mai avec des représentants de l'Armée libanaise et des FDI. Le général de division Lázaro a appelé les parties à s'attacher à trouver des accords pratiques, notamment concernant les points qui n'ont pas encore été marqués le long de la Ligne bleue, comme convenu préalablement.

Lors de mon précédent exposé au Conseil (voir S/PV.9021), j'ai fait part de mes préoccupations quant au risque de violence pendant le ramadan, tout en précisant qu'une grave escalade était évitable. Grâce aux efforts déployés par toutes les parties, une flambée de violence a pu être évitée. Toutefois, la situation en Cisjordanie s'est détériorée. À l'approche de la Journée de Jérusalem, le 29 mai, et de la marche provocatrice des drapeaux prévue dans le quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem, j'exhorte une nouvelle fois les autorités à prendre des décisions judicieuses afin de réduire au minimum les affrontements et le risque de nouvelles violences et d'escalade. Je réaffirme que le statu quo relatif aux lieux saints de Jérusalem doit être défendu et respecté.

Plus généralement, je crains fortement que la dynamique actuelle, en particulier en Cisjordanie occupée, ne devienne incontrôlable d'un moment à l'autre. J'encourage les dirigeants des deux parties à prendre des décisions difficiles, mais cruciales, qui nous permettront d'éviter la catastrophe et de stabiliser la situation. Les discours irresponsables et provocateurs et les incitations à la violence doivent cesser.

Les mesures économiques positives adoptées par Israël à l'égard des Palestiniens sont régulièrement sapées par des mesures néfastes prises en parallèle, comme l'expansion des colonies de peuplement, les démolitions et la poursuite de la violence. Dans le même temps, l'Autorité palestinienne est confrontée à des prévisions budgétaires et financières désastreuses, en l'absence de perspectives d'une véritable réforme institutionnelle.

Nous devons dépasser le paradigme d'une simple gestion du conflit pour nous atteler à son règlement. Il existe des arrangements tangibles et permanents qui peuvent être régularisés et étendus immédiatement s'il existe une volonté politique.

Je poursuis activement mon dialogue avec les Israéliens, les Palestiniens, les États de la région et la communauté internationale dans son ensemble, et je les exhorte à prendre des mesures qui nous ramèneront sur la voie des négociations pour mettre fin à l'occupation et créer deux États, conformément aux résolutions de l'ONU, au droit international et aux accords bilatéraux.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Munayer.

M. Munayer (*parle en anglais*) : Je m'appelle Daniel Munayer. Je suis né et j'ai grandi à Jérusalem. Je viens d'une vieille famille chrétienne palestinienne de la ville de Lydda. Grâce à l'Église orthodoxe orientale, nous savons que notre présence sur le territoire remonte à 800 ans.

Aujourd'hui, je suis le Directeur exécutif de Musalaha, qui signifie réconciliation en arabe. Nous œuvrons à la réconciliation entre Israéliens et Palestiniens, ainsi qu'entre Palestiniens musulmans et chrétiens. Nous favorisons la réconciliation en emmenant des groupes dans le désert, où ils se rencontrent pour la première fois. Après avoir passé cinq jours ensemble dans le désert, ils participent à une série d'ateliers dans lesquels nous abordons divers sujets, tels que le conflit, l'identité, les obstacles à la réconciliation, l'histoire et les discours.

Une fois que nos participants ont suivi ce processus, nous leur demandons de retourner dans leur communauté, de dialoguer avec les membres de la société, d'aborder les questions centrales du conflit et de résister conjointement aux injustices qui existent dans notre société.

Mais dans la pratique, sur le terrain, les Israéliens et les Palestiniens qui rentrent chez eux retrouvent des réalités politiques très différentes. Beaucoup de nos participants palestiniens retournent dans une zone sous occupation militaire, et un grand nombre d'entre eux vivent encore dans des camps de réfugiés. Beaucoup de nos participants israéliens retournent à Tel-Aviv ou dans d'autres villes où le conflit n'est presque pas ressenti.

Je voudrais mettre en évidence trois domaines distincts qui nuisent à notre capacité d'influer sur la réconciliation chez nous : l'espace civique, la liberté de religion et de croyance, et le principe de responsabilité.

En ce qui concerne l'espace civique, la possibilité de se rencontrer et de dialoguer ensemble de manière positive se réduit. En outre, les sociétés civiles de Ramallah, Bethléem et Jérusalem sont coupées les unes des autres et ont très peu de possibilités d'avoir des échanges les unes avec les autres.

Le déséquilibre des pouvoirs est l'un des principaux facteurs qui entravent notre capacité de nous réconcilier. Je viens d'un quartier de Jérusalem où il y a un quartier juif et un village palestinien. Une initiative commune a été lancée pour rassembler les habitants afin de discuter des problèmes fondamentaux qui existent dans notre village et dans notre quartier. Pour les Palestiniens, les principaux problèmes concernaient les démolitions de logements et l'obtention de permis de construire. Du côté israélien, la principale préoccupation était le nombre trop élevé de chats errants.

Je tiens également à rappeler que des étudiants de l'Université de Tel-Aviv ont manifesté en brandissant des drapeaux palestiniens. En réponse à cela, un membre de la Knesset s'est levé devant l'ensemble du Parlement et a déclaré : « N'oubliez pas ce qui vous est arrivé en 1948 ».

Ce sont là des commentaires préoccupants et inquiétants de la part d'un politicien.

Concernant mon deuxième point, la liberté de religion et de croyance, en tant qu'organisation, nous pensons que la religion et la foi peuvent être utilisées comme des moyens efficaces de dialoguer et de créer des liens entre les gens. Pourtant, nous pouvons voir qu'Israël tente de transformer ce conflit en un conflit religieux. Des fidèles ont été attaqués pendant les prières dans la mosquée Al-Aqsa. La mosquée elle-même, qui est le troisième site le plus sacré de l'islam, a été endommagée. Les chrétiens palestiniens ont eu un accès limité et se sont même vu refuser l'accès à l'église de la Résurrection et à la vieille ville. Les terres de l'église ont été confisquées, et des attaques ont été perpétrées pendant des cérémonies religieuses. L'attaque menée pendant les funérailles de Shireen Abu Akleh dans un hôpital religieux en est un bon exemple. Cela confirme le besoin de protection et de liberté de la presse.

Le troisième domaine que je voudrais évoquer est le principe de responsabilité. Selon notre modèle, la réconciliation n'est pas possible sans justice. La réconciliation passe par le respect des droits de l'homme. La réconciliation passe par la promotion de l'égalité. La réconciliation passe par la fin de l'occupation. Nous avons besoin que la communauté internationale exerce des pressions, intervienne et fasse appliquer le principe de responsabilité pour protéger les habitants de Jérusalem, nos participants, qui rentrent chez eux et sont confrontés à des menaces de démolition et à la violence des colons et de la police. Nous avons entendu parler de ce qui se passe à Massafer Yatta, avec l'arrêt de la Haute Cour de justice israélienne, mais aussi à Silwan, dont 90 % du territoire a été affecté au projet de construction du Jardin du roi, ce qui ne laisserait que 10 % des logements non démolis.

En tant qu'organisation de la société civile, Musalaha s'engage à appuyer une solution politique équitable par le biais d'une mobilisation non violente

et positive, l'égalité des sexes et la participation des femmes, et à plaider pour une solution juste de la base vers le sommet. Mais j'exhorte le Conseil de sécurité à jouer son rôle en exerçant une pression du sommet vers la base.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Munayer de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Damelin.

M^me^ Damelin (*parle en anglais*) : Je ne suis pas venue ici pour parler de dialogue, montrer des présentations PowerPoint ou faire de belles déclarations sur les façons intelligentes de mettre fin à ce conflit. Je suis venue ici pour parler aux cœurs de toutes et tous parce que c'est ce que je peux faire. Je suis l'une des victimes du conflit, mais je ne me considère pas comme une victime. Je suis devenue la gagnante d'un conflit qui aurait dû se terminer il y a bien longtemps.

Nous pourrions nous asseoir ici et comparer nos souffrances, et je pourrais présenter des contre-arguments. Mais le fait est que des personnes meurent. Soixante-huit enfants sont morts à Gaza. Qui se souviendra de leurs noms ? Quelqu'un ici connaît-il un de leurs noms ?

Il m'est très difficile d'être assise ici et de ne pas parler de ce que représente la perte d'un enfant. Lorsque l'armée est venue me dire que mon fils avait été tué par un tireur embusqué palestinien, l'une des premières choses que j'ai dites a été : « Vous n'avez pas le droit de tuer qui que ce soit au nom de mon enfant ». C'est le travail que je mène depuis lors.

J'ai rejoint Parents Circle – Families Forum, une organisation qui rassemble plus de 600 familles ayant toutes perdu un proche du fait du conflit. Notre objectif est de créer un cadre propice à un processus de réconciliation qui fasse partie intégrante de tout accord de paix politique. Nous avons signé toutes sortes de papiers sur la pelouse de la Maison-Blanche. Tout le monde se prenait dans les bras, et c'était très agréable. Mais le peuple n'a jamais été impliqué. Nous devons agir pour sensibiliser les populations au fait que sans cette réconciliation, il n'y aura jamais de paix. Au mieux, il y aura un cessez-le-feu jusqu'à la prochaine fois.

J'ai rejoint l'organisation Parents Circle après avoir passé un week-end à Jérusalem-Est avec d'autres mères palestiniennes en deuil. Je les ai regardées dans les yeux et j'ai soudain pris conscience que nous partagions la même douleur et que la tombe de mon enfant était la même que celle de l'enfant de Bushra. Les larmes qui ont coulé sur cette tombe étaient de la même couleur. Et si nous pouvions tous ensemble nous tenir sur la même scène et nous exprimer d'une même voix en faveur de la réconciliation, de la non-violence et de la libération des territoires occupés, ne serait-ce pas la déclaration la plus percutante et un exemple pour les autres ? Faire des déclarations politiques, c'est très bien. C'est très bien d'être pro-Israël ou pro-Palestine, mais que font les populations de tout cela ? Elles importent notre conflit dans leur pays et attisent la haine entre les juifs et les musulmans. Donc si une personne ne peut pas faire partie de la solution, je l'invite à nous laisser tranquille.

Que les membres du Conseil se rendent en Israël et en Palestine, qu'ils viennent voir ce qui se passe sur le terrain. Qu'ils écoutent avec empathie. Qu'ils viennent assister à l'un de nos échanges ou à l'une de nos réunions réservées aux femmes. Qu'ils se rendent dans une école israélienne moyenne accueillant des jeunes Palestiniens et Israéliens âgés de 17 ans. Normalement, je me serais assise à côté d'un Palestinien. J'ai trouvé plutôt étrange que nous devions nous asseoir séparément, car c'est ainsi que nous travaillons. Si l'on se rendait dans une école israélienne moyenne fréquentée par des jeunes de 17 ans et que l'on demandait aux enfants qui a déjà rencontré un Palestinien, la réponse serait personne. Ou si l'on demandait qui parle arabe, la réponse serait peut-être une personne dans toute la classe. Ou si l'on demandait qui a déjà été à l'étranger, la réponse serait peut-être 80 % des enfants. Et pourtant, ils n'ont jamais rencontré un Palestinien. Ils n'ont jamais vu l'humanité d'un Palestinien. Et soudain, ils entendent l'histoire d'une transformation, d'une perte, de quelqu'un qui s'est levé à quatre heures du matin et a surmonté l'humiliation de passer par un poste de contrôle pour venir dans leur école parler de non-violence et de changement, pour parler de sa propre histoire. Tout à coup, ils sont en présence d'un être humain. Ces enfants ne deviennent pas tous Martin Luther King, mais ils ont une idée de qui se trouve de l'autre côté.

Je me rends souvent dans de nombreuses maisons en Cisjordanie, et je ne suis pas la seule à le faire. Je suis ici en tant que personne, mais je représente 600 familles. Lorsque j'entre dans un foyer palestinien, on me regarde de manière assez agressive au début. Mais lorsque je raconte mon histoire personnelle, il y a une sorte de déclic émotionnel parce qu'ils voient soudain mon humanité. Ils rejoignent également Parents Circle, qui ne s'adresse pas seulement aux personnes endeuillées. Nous travaillons principalement sur le terrain avec des

histoires parallèles que beaucoup de pays, lorsque je regarde autour de moi, pourraient bien apprendre de certains de nos projets. Je veux apporter de l'espoir parce que quand j'écoute les jeunes parler, tout ce que j'entends, c'est une comparaison de souffrances et un manque d'espoir.

Je voudrais raconter au Conseil une petite histoire sur l'espoir. Nous avons un groupe de femmes très actif au sein de l'organisation Parents Circle. Un samedi matin, j'ai échangé avec un groupe de Palestiniennes et je leur ai posé la question suivante : « De quoi avez-vous vraiment besoin ? ». Elles m'ont répondu : « Nous avons besoin d'argent. Nous voulons gagner notre vie ». Je demande aux membres du Conseil de prendre en considération le fait qu'il n'est pas très facile d'être une artisane de la paix lorsqu'on n'a pas d'argent pour payer les frais scolaires de ses enfants ou les nourrir. J'ai demandé à ces femmes ce qu'elles aimaient faire, quelle était leur passion. L'une d'elles aimait faire des arrangements floraux, une autre coiffer les cheveux, une autre coudre, une autre prendre des photos, une autre encore aimer s'occuper de la comptabilité. J'ai alors dit : « Ouvrons une entreprise d'organisation de mariages ». Tout à coup, les yeux de ces femmes se sont illuminés de nouveau. Les membres du Conseil ne doivent pas oublier que toutes les Palestiniennes qui font partie de Parents Circle sont déjà des cheffes de file qui œuvrent à contre-courant. Il faut imaginer la lueur qui brille dans les yeux d'une femme qui sait qu'elle va avoir une profession. La semaine dernière, 14 femmes ont commencé à suivre un cours pour obtenir une certification et ensuite, avoir une profession. Il faut imaginer la joie que cela leur procure en ces temps terriblement sombres. Pour lancer le projet, nous organiserons deux mariages pour les mariées qui n'ont pas les moyens de payer.

Cette initiative est porteuse d'espoir. Nous avons commencé un cours de narration parallèle cette semaine. Il se passe beaucoup de choses sur le terrain dont bien des personnes ne sont probablement pas conscientes. Je voudrais qu'au lieu de s'asseoir autour de cette table, tout le monde se lève et comprenne qu'il y a de l'espoir, car je peux dire sans hésiter au Conseil que s'il n'y a pas d'espoir, il n'y aura jamais de paix. C'est une équation extrêmement pour tous les efforts de recherche de la paix. J'invite les membres du Conseil à se renseigner sur les activités de l'une de nos nombreuses organisations. Il y a deux semaines, nous avons organisé une cérémonie commémorative à l'occasion de la journée officielle de commémoration des soldats israéliens. Nous organisons aussi une cérémonie parallèle, où des Palestiniens et des Israéliens viennent raconter l'histoire des personnes qu'ils ont perdues. Un Palestinien dont le fils avait été tué a fait don des organes de son fils aux hôpitaux israéliens. Il faut imaginer ce que ce geste représente pour un Israélien qui n'a jamais entendu une histoire pareille. D'ailleurs, 200 000 personnes ont suivi cette cérémonie en ligne.

C'est une étape très importante pour nous et pour les populations qui nous écoutent. Les Palestiniens membres de nos organisations plaisantent en disant que si le Hamas les enlève, il les libérera au bout d'une demi-heure, car ils parlent beaucoup.

Je remercie le Conseil de m'avoir donné cette modeste occasion de présenter un exposé, mais ce serait tellement mieux si ses membres pouvaient l'écouter avec empathie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Damelin de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je tiens tout d'abord à remercier le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé. Nous appuyons vivement la poursuite de sa collaboration étroite avec toutes les parties alors que nous nous efforçons de favoriser le dialogue. Je remercie également M^me^ Robi Damelin et M. Daniel Munayer de leurs exposés sur les efforts de réconciliation menés entre Israéliens et Palestiniens. Ce travail est essentiel pour instaurer un climat de confiance mutuelle. Comme les intervenants de la société civile nous l'ont rappelé, le dialogue est indispensable à la compréhension et à la coopération, et nous nous félicitons des efforts déployés pour renforcer la collaboration entre les parties. J'ai beaucoup apprécié que M^me^ Damelin nous rappelle l'importance de l'espoir, l'espoir d'un avenir et l'espoir de la paix.

Dans cette optique, les États-Unis se sont réjouis de participer à la dernière réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, et nous nous félicitons des annonces concrètes qui ont été faites, notamment la création

d'une commission conjointe sur l'eau et les discussions de travail relatives au financement et à la fiscalité. Les discussions de ce genre jouent un rôle important, et nous appuyons pleinement ces efforts. Mais même si nous appelons au dialogue et à la coopération, nous devons également dénoncer toute forme de violence.

La série d'attaques terroristes récentes qui ont visé des Israéliens a été épouvantable. Après l'attaque commise à El'ad ce mois-ci, 16 enfants ne reverront jamais leurs parents. Nous connaissons ce sentiment. Nous déplorons ces attaques terroristes. La violence n'est jamais la solution.

Par ailleurs, nous déplorons le meurtre tragique, le 11 mai dernier, de la journaliste américano-palestinienne Shireen Abu Akleh. Shireen était une journaliste chevronnée et très respectée, que j'ai eu le plaisir de rencontrer. Elle était un modèle pour de nombreuses personnes qui ont l'ambition de devenir journalistes, en particulier les femmes et les filles, et son travail était suivi de près par toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à la région. Nous condamnons avec force son assassinat, demandons la conduite d'une enquête immédiate, approfondie, transparente et impartiale et osons espérer qu'à l'issue de cette enquête, les responsables répondront pleinement de leurs actes.

Dans la région et dans le monde entier, les journalistes jouent un rôle fondamental dans la libre circulation des informations, des idées et des opinions. Leur travail est essentiel pour des sociétés inclusives et tolérantes. Nous continuerons à faire de la liberté des médias une priorité et à défendre la capacité des journalistes de faire leur travail sans craintes ou menaces de violence ou de détention injuste. Le meurtre de Shireen est une perte tragique et un affront à la liberté de la presse partout dans le monde.

Cette perte a été aggravée par les violences qui ont émaillé le cortège funèbre de Shireen le 13 mai dernier, et nous avons directement fait part de notre préoccupation à Israël concernant les images inquiétantes de l'intrusion de la police israélienne dans le cortège funéraire. Chaque famille mérite de pouvoir enterrer ses proches dans la dignité et sans aucune perturbation.

La violence qui a suivi le meurtre et les funérailles de Shireen ne fait qu'exacerber les tensions croissantes dont nous avons été témoins lors du ramadan et des fêtes de la Pâque juive et de Pâques, qui ont été célébrés simultanément le mois dernier. Il y a notamment eu de nombreuses attaques terroristes contre Israël et des tirs de roquettes depuis Gaza et le Liban, que nous condamnons également avec la plus grande fermeté. Nous appelons toutes les parties à coopérer pour apaiser les tensions et rendre hommage à Shireen, en redoublant d'efforts pour promouvoir la paix.

Il importe de s'abstenir de tout acte unilatéral susceptible d'exacerber les tensions et de mettre en péril une solution négociée prévoyant deux États. Nous pensons notamment à la situation à Massafer Yatta et à d'autres expulsions, que nous continuons à suivre de près et au sujet desquelles nous continuons à exprimer nos préoccupations. Lorsque de telles actions violent la loi, les auteurs, qu'ils soient israéliens ou palestiniens, doivent être tenus responsables par les autorités compétentes.

Je voudrais maintenant évoquer les répercussions de la guerre d'agression non provoquée menée par la Russie en Ukraine sur la sécurité alimentaire dans la région. Comme nous l'avons clairement indiqué au Conseil de sécurité, la Russie perturbe activement le travail des agriculteurs ukrainiens et bloque les exportations alimentaires. Nous savons que cela a des conséquences particulièrement dévastatrices sur le Moyen-Orient et l'Afrique. Cela rend les travaux de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui appuie les populations vulnérables sur le terrain, plus essentiels que jamais. Les États Membres doivent garder cela à l'esprit à l'approche de la conférence d'annonce de contributions du mois prochain. Les déclarations de soutien des gouvernements à l'UNRWA ne sont que trop rarement accompagnées de contributions financières. Nous encourageons vivement les États à se joindre à nous pour financer l'UNRWA afin qu'il puisse faire en sorte que les personnes dans le besoin reçoivent l'aide nécessaire pour faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires et qu'il puisse continuer à fournir des services éducatifs et des soins de santé aux réfugiés palestiniens.

Dans le même temps, nous invitons les États Membres à se joindre à nous pour promouvoir les efforts déployés par l'UNRWA pour renforcer son efficacité et sa viabilité financière. Nous continuerons de collaborer avec l'UNRWA pour renforcer sa responsabilité, sa transparence et son respect des principes humanitaires, notamment le principe de neutralité. Ce n'est que dans cet esprit de coopération entre les États Membres, mais surtout entre Israéliens et Palestiniens, que nous pourrons faire en sorte que les Israéliens et les Palestiniens jouissent des mêmes conditions de liberté, de sécurité et de prospérité.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Wennesland, de son exposé. J'ai écouté attentivement les déclarations prononcées par M. Daniel Munayer et M^me^ Robi Damelin.

Le mois dernier, la situation en matière de sécurité dans le Territoire palestinien occupé est restée agitée. De nombreux affrontements ont eu lieu entre les forces de sécurité israéliennes et les Palestiniens, qui ont fait encore plus de victimes parmi les civils palestiniens. Il y a eu également des attaques contre des civils israéliens. Les fidèles religieux du territoire occupé, qu'ils soient musulmans ou juifs, n'ont pas pu célébrer leurs fêtes religieuses dans la paix et la tranquillité.

Récemment, les divers facteurs contribuant à la montée des tensions entre la Palestine et Israël ont été clairement mis en évidence. Un certain nombre de ces facteurs sont encore sous-jacents. Nous sommes vivement préoccupés par cette situation. L'évolution récente de la situation entre les deux parties est un avertissement pour la communauté internationale, qui doit adopter des solutions adaptées.

La situation actuelle entre la Palestine et Israël témoigne une fois de plus de l'importance de préserver le statu quo en ce qui concerne les lieux saints. Les lieux saints sont porteurs des sentiments religieux pour les fidèles et ont été le théâtre de nombreuses effusions de sang. La Chine appelle toutes les parties concernées à tirer les enseignements de l'histoire, à œuvrer de concert pour préserver le statu quo historique des sites religieux, à respecter le rôle de la Jordanie en tant que gardien des lieux saints et à s'abstenir de toute action unilatérale visant à modifier le statu quo.

La Journée d'Al-Qods approche. Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue et à éviter une reprise du conflit.

La situation actuelle entre la Palestine et Israël témoigne une fois de plus de l'importance de garantir une sécurité commune. Le 11 mai dernier, la journaliste américano-palestinienne Shireen Abu Akleh a été tuée alors qu'elle couvrait les opérations de sécurité israéliennes dans la ville de Jénine, en Cisjordanie. Le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse dans laquelle ses membres ont condamné fermement ce meurtre et ont demandé qu'une enquête immédiate, approfondie, transparente, juste et impartiale soit menée (SC/14891). Nous prenons note avec inquiétude des dernières informations qui nous sont parvenues sur cet assassinat. Nous demandons instamment aux parties concernées de mener de toute urgence une enquête et d'en publier les conclusions le plus rapidement possible, comme l'a demandé le Conseil.

Nous notons avec la même inquiétude qu'avant-hier, un autre Palestinien de 16 ans a été abattu par Israël en Cisjordanie. Chaque civil tué dans un conflit dans le territoire occupé laisse derrière lui une famille brisée. Les pertes civiles en constante augmentation ne font qu'aggraver le ressentiment entre les Palestiniens et les Israéliens et saper la confiance mutuelle entre les deux parties. La Palestine et Israël sont et resteront des voisins. Chacun a un intérêt à ce que l'autre soit en sécurité, et ils doivent trouver un moyen de vivre côte à côte dans l'harmonie et une sécurité partagée. Les forces de sécurité israéliennes doivent respecter le principe de proportionnalité dans l'application de la loi, et ne doivent pas faire un usage excessif de la force.

La situation actuelle entre la Palestine et Israël témoigne une fois de plus de l'importance de mettre en œuvre le consensus international. La construction de colonies de peuplement dans le territoire occupé viole le droit international, porte atteinte à la continuité du Territoire palestinien occupé et compromet les perspectives de la solution des deux États. La Chine est préoccupée par l'annonce faite par Israël d'un nouveau plan de construction de colonies de peuplement et exhorte Israël à cesser toutes les activités de peuplement, comme l'exigent les résolutions du Conseil.

La solution des deux États est le moyen fondamental de parvenir à la paix entre le Palestine et Israël et doit être appuyée et mise en œuvre. Ce n'est qu'en réalisant une telle solution et en rétablissant les droits légitimes du peuple palestinien que l'on pourra rompre le cycle de la violence. La communauté internationale ne peut pas substituer la gestion de crise à une solution juste quand il s'agit de la question palestinienne. Les parties concernées qui ont une influence majeure sur la question devraient maintenir une position objective et impartiale, donner la priorité aux intérêts fondamentaux du peuple palestinien et des pays de la région et prendre des mesures concrètes pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient.

La Palestine est confrontée à des défis existentiels et de développement. La communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour aider les Palestiniens à combattre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), développer leur économie et améliorer leurs moyens de subsistance, en vue de parvenir rapidement à l'indépendance économique.

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient contribue à l'amélioration des conditions humanitaires des réfugiés palestiniens. La communauté internationale doit renforcer son appui politique à l'Office et s'employer efficacement à alléger ses problèmes financiers. L'aide de la Chine à l'Office, sous forme de vaccins contre la COVID-19, est récemment arrivée en Jordanie, en Syrie et au Liban, en vue de vacciner les réfugiés palestiniens qui se trouvent dans ces pays.

Pour terminer, je réaffirme l'appui de la Chine à la création d'un État palestinien pleinement souverain et indépendant, sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, vivant côte à côte en paix avec Israël, ainsi qu'au développement commun des deux peuples, arabe et juif. La Chine continuera de jouer un rôle constructif, aux côtés de la communauté internationale, en vue d'un règlement rapide de la question palestinienne.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de son exposé sur les derniers faits intervenus quant au règlement de la question au Moyen-Orient.

Nous sommes de plus en plus préoccupés par la récente escalade dans les territoires palestiniens occupés, à la lumière des actes récurrents de violence, en particulier à Jérusalem, liés au harcèlement des fidèles chrétiens et musulmans et aux restrictions à leur accès aux lieux saints. Nous rappelons une fois encore que le statu quo historique et juridique des lieux saints de Jérusalem ne doit pas être violé. À ce propos, nous saluons le rôle de stabilisation du Royaume hachémite de Jordanie, qui a historiquement été chargé de les protéger.

En parallèle, les autorités israéliennes ont recours à la force et mènent des opérations en Cisjordanie et autour de Gaza. La dernière en date a entraîné la mort tragique de la journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh. À cet égard, nous appuyons la demande des dirigeants palestiniens pour qu'une enquête approfondie et objective sur son meurtre soit menée.

Il ressort de l'exposé du Coordonnateur spécial que la situation déjà explosive a été aggravée par les mesures unilatérales illégitimes prises par Tel Aviv pour créer des tendances irréversibles sur le terrain. L'an dernier, Israël a délivré des permis pour la construction de plus de 12 000 logements, qui doit passer par l'extension des implantations existantes et la construction de nouvelles. Plus de 1 000 logements palestiniens ont été démolis. La confiscation des terres et les expulsions forcées de familles palestiniennes se poursuivent. Les oliveraies sont coupées. Le nombre d'attaques de colons augmente, en même temps que l'emploi disproportionné de la force par l'armée israélienne. Dans ce contexte, l'intention de Tel Aviv de doubler le nombre d'Israéliens vivant dans la vallée du Jourdain et dans les hauteurs du Golan syrien d'ici à 2026 peut être considérée comme une annexion de facto de la majeure partie du Territoire palestinien occupé.

En fait, la communauté mondiale fait fi des violations systématiques des droits des Palestiniens, ce qui illustre bien la politique de deux poids deux mesures des États occidentaux en ce qui concerne les dispositions du droit international humanitaire et la protection des droits humains, comme nous le voyons aussi s'agissant du Donbass. Par ailleurs, il est regrettable que certains de nos collègues occidentaux n'hésitent pas à soulever d'autres questions afin de détourner l'attention mondiale du sabotage du règlement palestino-israélien. La représentante américaine a une fois de plus entonné un refrain bien connu, qui n'a rien à faire ici, à savoir que la Russie serait responsable de la crise alimentaire mondiale imminente. Nous demandons fermement aux États-Unis d'arrêter d'induire tout le monde en erreur, de lever les sanctions qu'ils ont imposées volontairement qui empêchent les livraisons de nourriture, et alors le monde poussera un soupir de soulagement.

Dans les circonstances actuelles, nous estimons que la première chose à faire est de parvenir à une stabilisation durable sur le terrain et de rétablir l'horizon politique pour relancer le processus de paix sur une base juridique internationale universellement reconnue, dont l'élément central est la solution des deux États. Nous considérons qu'un règlement n'est possible que si les deux camps entament des négociations directes. Dans ce contexte, le rétablissement de l'unité palestinienne sur la base de la plateforme de l'Organisation de libération de la Palestine revêt une grande importance. Nous accueillons avec satisfaction et appuyons les initiatives de l'Égypte qui visent à instaurer un dialogue entre les principales forces politiques en Palestine, de même

que les plans de l'Algérie d'accueillir une nouvelle série de négociations entre le Fatah et le Hamas. La proposition de Moscou d'accueillir une autre réunion interpalestinienne est également toujours sur la table.

Pour notre part, nous continuons de dialoguer avec les Palestiniens et les Israéliens, ainsi qu'avec les parties prenantes internationales et régionales, qui sont prêts à travailler ensemble dans le cadre du Quatuor pour le Moyen-Orient. Nous soulignons l'importance d'une bonne coordination entre les médiateurs internationaux et les partenaires régionaux directement intéressés par la réalisation d'un règlement au Moyen-Orient. C'est pourquoi la Russie a proposé de convoquer une réunion ministérielle étendue du Quatuor et des principaux membres de la Ligue des États arabes. Les efforts déployés par les États-Unis pour monopoliser le processus de paix et imposer aux Palestiniens une « paix économique » au lieu de satisfaire leurs aspirations légitimes à établir leur propre État indépendant sont contre-productifs, tout comme la réticence de Washington à participer aux travaux du Quatuor.

Vu la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés, nous devons veiller à ce que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient soit en mesure de poursuivre ses efforts efficaces qui visent à fournir une aide humanitaire complète aux Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza. Nous appelons les donateurs internationaux à appuyer plus activement l'action de l'Office, qui, depuis 1949, est le principal mécanisme international qui aide les Palestiniens en matière d'éducation, de soins de santé, d'assistance sociale et d'amélioration des infrastructures et des conditions de vie dans les camps de réfugiés.

Dans ce contexte, il est assez étonnant que les organisateurs occidentaux aient décidé de ne pas inviter la Russie à une session du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens. Depuis la création du Comité en 1993, la Russie a participé activement à ses travaux et a apporté une contribution notable et largement reconnue afin de jeter des bases solides pour la mise en œuvre concrète de la solution des deux États concernant la Palestine et Israël. Il est clair que cette position du Comité spécial n'a rien à voir avec une véritable recherche de solutions aux conflits dans tout le Moyen-Orient et l'ensemble de l'Afrique du Nord. Toute tentative d'exclure la Russie du règlement des crises palestino-israélienne, syrienne ou autres au Moyen-Orient est contre-productive. Les profonds liens historiques de la Russie avec le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui, contrairement à ceux des pays occidentaux, n'ont jamais été ternis par l'héritage colonial, sont solides et impossibles à défaire. Notre pays continuera de faciliter le règlement de graves conflits dans cette partie du monde, tout en renforçant ses relations mutuellement bénéfiques avec tous les pays de la région, qui font partie intégrante d'un monde multipolaire.

M^me^ Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé qui donne à réfléchir et je salue nos collègues israélienne et palestinien qui sont avec nous autour de la table ce matin. Je veux particulièrement m'adresser aux intervenants de la société civile, M^me^ Robi Damelin et M. Daniel Munayer, pour dire que leur travail et leurs propos d'aujourd'hui méritent notre attention. Plus important : ils méritent notre appui. Nous avons écouté attentivement, avec l'empathie que M^me^ Damelin a demandée, et je tiens à dire qu'il est rare d'entendre des exposés si sincères et rafraîchissants au début d'un débat du Conseil. Je remercie la présidence d'avoir fait en sorte que cela soit possible.

Nous avons entendu un message clair aujourd'hui, qui est d'appeler à une désescalade urgente. Tous ceux qui assument des responsabilités, y compris la communauté internationale, ont un rôle à jouer.

Toutefois, nous devons préciser qu'il existe des mesures concrètes qu'Israël, en tant que Puissance occupante, peut prendre pour désamorcer la situation. L'Irlande réaffirme qu'il importe de protéger le statut des lieux saints de Jérusalem et réitère son plein respect du rôle de gardien que joue la Jordanie. Comme Tor Wennesland, nous craignons que la prochaine marche des drapeaux prévue pour la Journée de Jérusalem n'aggrave les tensions. Nous demandons à toutes les personnes concernées de veiller à ce qu'elle se déroule pacifiquement.

Une fois de plus, M. Wennesland a relayé des faits nouveaux vraiment inquiétants. L'Irlande condamne les récents attentats terroristes en Israël, dont le plus récent qui a eu lieu à El'ad le 5 mai. Nous avons toujours affirmé que rien ne justifie le terrorisme, dont les victimes méritent que justice soit faite. L'Irlande condamne également toutes les pertes de vies civiles dans le Territoire palestinien occupé. Nous demandons à Israël de remédier aux ripostes disproportionnées en matière de sécurité, comme on l'a vu à Jérusalem, à Jénine et ailleurs.

Nous déplorons le meurtre choquant de la journaliste d'Al-Jazeera Shireen Abu Akleh et l'emploi excessif de la force par la police lors de ses funérailles. Nous demandons une enquête rapide et indépendante afin de traduire les auteurs de ce crime en justice. La liberté des médias est essentielle et les journalistes doivent être protégés, comme l'a affirmé le Conseil de sécurité dans ses résolutions 2222 (2015) et 1738 (2006).

Israël poursuit l'expansion illégale de ses colonies. L'Irlande condamne la décision du Conseil supérieur de la planification d'Israël de faire avancer les plans de construction de plus de 4 000 logements en Cisjordanie. Nous demandons instamment aux autorités israéliennes d'annuler cette décision.

Il est clair que ces colonies violent le droit international. Elles sapent les perspectives d'une solution des deux États et constituent un obstacle majeur à une paix juste, pérenne et globale. Cette dernière décision, ainsi que les démolitions et les expulsions qui touchent les populations palestiniennes de Jérusalem-Est et de la zone C, menacent directement la viabilité d'un futur État palestinien et sont des causes sous-jacentes de tension et de violence.

À l'instar de ses partenaires de l'Union européenne, l'Irlande est profondément préoccupée par l'évolution de la situation à Massafer Yatta, qui pourrait entraîner le transfert forcé d'environ 1 200 Palestiniens et la démolition de leurs habitations. L'Irlande exhorte Israël à mettre un terme aux expulsions et aux démolitions, notamment celles des structures financées par les donateurs, conformément aux obligations qui lui incombent en vertu du droit international et du droit international humanitaire.

La situation économique du peuple palestinien et la situation budgétaire de l'Autorité palestinienne restent désastreuses. Cela a un effet déstabilisant. Les contraintes structurelles du développement durable de l'économie palestinienne doivent être supprimées. Il faut soutenir davantage l'Autorité palestinienne dans ses efforts de réforme et inverser la tendance à la baisse de l'appui des donateurs. L'Irlande reste profondément préoccupée par la situation dans la bande de Gaza et encourage les autorités israéliennes à faire en sorte que les projets d'infrastructure critiques soient relancés.

Nous appelons à nouveau Israël à lever le blocus imposé à la bande de Gaza et félicitons les partenaires régionaux pour leur appui continu. Nous félicitons également le système des Nations Unies, en particulier l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), pour son soutien au peuple palestinien dans des circonstances extrêmement difficiles. Dans le cadre du renouvellement du mandat de l'UNRWA cette année, nous demandons instamment à la communauté internationale de faire en sorte que les engagements politiques pris à l'égard des réfugiés palestiniens s'accompagnent du financement nécessaire pour que l'Office puisse mener à bien son travail.

Alors qu'aujourd'hui, notre priorité immédiate est la désescalade, il reste à la fois vital et urgent de se doter d'un horizon politique crédible. À elles seules, les mesures économiques et de développement ne suffisent pas. Afin d'améliorer les perspectives de reprise d'un processus politique véritable et inclusif, l'Irlande appelle à l'adoption de mesures de confiance. Israël, Puissance occupante, a une responsabilité particulière ; il doit par exemple s'abstenir de recourir excessivement à la détention administrative et libérer les personnes qui sont encore détenues sans accusation formelle.

Par ailleurs, l'Irlande appelle une fois de plus à la remise des dépouilles mortelles de Hadar Goldin et Oron Shaul à leurs proches afin qu'ils puissent faire leur deuil, ainsi qu'à la libération des deux civils israéliens détenus dans la bande de Gaza. Ces mesures, et d'autres, pourraient contribuer à la reprise d'un véritable processus politique, sans lequel les générations futures d'Israéliens et de Palestiniens resteront piégées dans un cercle vicieux d'occupation et de conflit.

M^me^ Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland de ses observations et de sa présence en personne parmi nous aujourd'hui. Je remercie également Robi Damelin et Daniel Munayer de leurs observations poignantes et stimulantes.

Nous restons vivement préoccupés par la montée des tensions, notamment à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. Il est essentiel que les tensions soient apaisées et que la menace posée par les extrémistes soit maîtrisée. Le statu quo historique des lieux saints doit également être maintenu. Nous condamnons tous les actes de terrorisme ; tous les actes d'incitation à la violence et de violence contre les civils sont inacceptables. En outre, comme nous l'avons déjà souligné au Conseil de sécurité, les journalistes doivent être protégés. Leur travail est essentiel à la paix et à la démocratie.

Nous condamnons le meurtre de la journaliste d'Al-Jazeera Shireen Abu Akleh et appuyons l'appel en faveur d'une enquête approfondie, transparente et impartiale. Les images de son cortège funèbre à Jérusalem sont profondément troublantes. Les cortèges funèbres doivent faire l'objet du plus grand respect, et les civils doivent toujours être protégés.

Nous demandons une fois de plus aux autorités israéliennes de mettre un terme à toutes les expansions de colonies, les expulsions et les démolitions. Nous demandons instamment à Israël d'annuler les plans de démolition de plusieurs villages dans la région de Massafer Yatta, qui entraîneront l'expulsion forcée de près de 1 300 Palestiniens. Israël devrait également s'abstenir de mettre à exécution les plans annoncés pour faire avancer la construction de milliers de nouveaux logements en Cisjordanie.

La Norvège et l'Union européenne ont convoqué le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens les 9 et 10 mai à Bruxelles. L'objectif du Comité spécial est d'aider à bâtir les fondations d'un État palestinien et de contribuer à la réalisation de la solution des deux États. Le transfert d'autorité à l'Autorité palestinienne est un élément clef de ce processus.

Le Comité spécial a félicité les parties pour les réalisations accomplies depuis la dernière réunion qui s'est tenue à Oslo en novembre 2021. Par exemple, l'étude pilote pour le transfert électronique de la taxe sur la valeur ajoutée a été lancée. Les barrières au commerce entre la Palestine et la Jordanie sont en train d'être levées. Et l'accès des Palestiniens au marché du travail israélien augmente, tant en Cisjordanie qu'à Gaza. Il existe également de nouveaux dispositifs qui fournissent plus d'eau et permettent de traiter plus d'eaux usées, et davantage de marchandises entrent à Gaza et en sont exportées.

Ces étapes sont importantes pour le développement, la croissance économique et la viabilité de l'Autorité palestinienne. Cependant, le Comité spécial a hâte de voir plus de progrès. Les annonces d'augmentations salariales irréalistes faites par l'Autorité palestinienne suscitent de l'inquiétude et les réformes indispensables visant à équilibrer le budget ne peuvent plus attendre.

L'Autorité palestinienne reste plongée dans une profonde crise financière et politique. Les deux parties doivent intensifier davantage leur coopération pour stabiliser l'économie palestinienne, augmenter les recettes de l'Autorité palestinienne et faciliter la croissance économique. Israël doit également assouplir les restrictions imposées par l'occupation, éviter l'escalade et prendre des mesures plus actives pour renforcer l'Autorité palestinienne.

Nous appelons toutes les parties à tirer parti de l'esprit constructif instauré par le Comité spécial pour s'attaquer davantage aux causes sous-jacentes du conflit et progresser sur le plan politique. Un horizon politique est nécessaire de toute urgence. Améliorer la situation économique ne suffira pas à régler ce conflit. La solution des deux États reste la seule solution viable pour garantir les droits, la sûreté et la prospérité des Israéliens et des Palestiniens.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial, Tor Wennesland, de sa présence ici ce matin et de son exposé. J'ai également écouté attentivement les observations de M. Daniel Munayer et de M^me^ Robi Damelin. Des interactions interethniques et interculturelles constructives au niveau local peuvent contribuer et contribuent déjà à la coexistence en dépit de la fragilité de la situation dans laquelle elles s'inscrivent.

Les répercussions de l'escalade de la violence qui s'est manifestée au cours des derniers mois à Tel Aviv, à la mosquée Al-Aqsa et à Jénine continuent d'être ressenties sur le terrain, comme l'a indiqué le Coordonnateur spécial, M. Wennesland, avec un coût extrêmement élevé en termes de vies palestiniennes et israéliennes. À l'approche des manifestations liées à la Journée de Jérusalem, qui sera célébrée les 28 et 29 mai, nous demandons instamment à toutes les parties de faire preuve de retenue dans leurs paroles et dans leurs actes avant, pendant et après ces événements.

Nous appelons également les parties concernées à continuer d'affirmer et de montrer dans la pratique que le statu quo de Jérusalem est maintenu.

Le Kenya a salué la récente déclaration à la presse faite par le Conseil sur le meurtre de la journaliste palestino-américaine Shireen Abu Akleh (SC/14891). Tout en nous associant à l'appel à mener une enquête immédiate, approfondie, transparente et impartiale sur ce meurtre, nous demandons instamment que ce processus ne perde pas de vue le contexte problématique dans lequel ces événements tragiques continuent de se produire.

Le Kenya accueille avec satisfaction toutes les mesures constructives et pratiques qui ont pour but de garantir la pleine application des résolutions du Conseil.

Celles-ci englobent tous les efforts, entrepris aux niveaux officiel ou local, qui contribuent à la création d'un environnement propice à un règlement pacifique négocié, notamment les négociations sur le statut final, et la concrétisation de la solution des deux États, avec un État palestinien viable, sur la base des frontières de 1967.

C'est pour cette raison que nous condamnons de nouveau les actions et entités qui affaiblissent la dynamique de stabilisation et renforcent les tendances négatives sur le terrain. La poursuite des attaques et des actes d'incitation à la violence du Hamas, du Jihad islamique palestinien et des milices qui leur sont affiliées illustre non seulement les effets déstabilisateurs du terrorisme, mais également le fait que les terroristes et les milices sont des acteurs qui ne sont nullement motivés à s'intéresser ou à participer à l'action menée en faveur de la paix. Comme nous l'avons déclaré auparavant, le Conseil ne doit pas se contenter de condamner de tels actes, mais doit également consolider les mécanismes de facilitation et de renforcement des capacités afin de lutter contre leur implantation persistante et leurs opérations destructrices.

Les activités de sensibilisation et le dialogue menés à un niveau élevé par le Secrétaire général et le Bureau du Coordonnateur spécial auprès des hauts responsables du Gouvernement israélien, de l'Autorité palestinienne et des principaux États voisins, notamment la Jordanie et l'Égypte, resteront essentiels. L'action importante de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement reste également vitale pour la stabilité de la sous-région.

La décision prise le 12 mai par les autorités israéliennes de présenter des plans pour la construction de plus de 4 000 logements en Cisjordanie est préoccupante. Comme nous l'avons déjà dit, la construction de colonies de peuplement, la croissance démographique des colons, ainsi que les affrontements, les déplacements arbitraires et les expulsions forcées, notamment la récente décision de la Haute Cour de justice israélienne concernant les résidents palestiniens de Massafer Yatta, continueront d'entraver la réalisation de la paix et la normalisation des relations entre les Israéliens et les Palestiniens. Nous appelons Israël à cesser ses activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, conformément aux obligations découlant du droit international.

Étant donné que l'on parle rarement de consolidation de la paix en ce qui concerne les efforts de paix et de sécurité au Moyen-Orient, nous recommandons de mettre davantage l'accent sur les efforts qui contribuent à la prévention des conflits, à la médiation et au relèvement et permettent de s'attaquer à des problèmes critiques tels que la fragilité de l'État et le développement socioéconomique à Gaza et en Cisjordanie.

La réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, qui s'est tenue à Bruxelles ce mois sous la direction de la Norvège, est un cadre de dialogue important à cet égard. Nous saluons la participation de haut niveau de l'Autorité palestinienne et des représentants israéliens et prenons note du fait que cette réunion a porté sur le renforcement de la coopération sur plusieurs questions cruciales, notamment l'eau, l'énergie, le commerce et l'amélioration globale de la situation budgétaire de l'Autorité palestinienne.

Le Kenya espère que ces réunions et le renforcement des synergies entre la paix, la sécurité et la consolidation de la paix en ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, donneront des résultats localisés, durables et tangibles.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial, Robi Damelin et Daniel Munayer de leurs exposés instructifs et percutants. Malheureusement, l'attention du monde a été attirée à maintes reprises sur la situation fragile au Moyen-Orient durant ce mois.

Il a débuté par une odieuse attaque terroriste commise à El'ad contre des citoyens israéliens innocents qui célébraient leur fête nationale. Nos pensées accompagnent les trois victimes et leurs familles. Nous condamnons les récentes attaques contre des Israéliens dans les termes les plus énergiques, et nous réaffirmons que le Royaume-Uni se tient aux côtés d'Israël face au terrorisme et à la violence.

Nous avons ensuite été témoins du meurtre tragique à Jénine de la journaliste palestino-américaine chevronnée d'Al-Jazira, Shireen Abu Akleh, et de scènes profondément troublantes à l'occasion de ses funérailles, durant lesquelles la police israélienne a fait un usage disproportionné de la force. Nous demandons instamment que soit menée une enquête rapide, transparente et impartiale sur ces événements et que le principe de responsabilité soit appliqué fermement.

Le Royaume-Uni est un fervent défenseur de la liberté des médias. Les journalistes effectuent un travail vital dans le monde entier, et ils doivent être protégés lorsqu'ils accomplissent leur mission essentielle.

Des plans pour la construction de plus de 4 000 logements en Cisjordanie ont également été présentés et le risque d'expulsion de plus de 1 000 Palestiniens à Massafer Yatta s'est aggravé. Nous le disons clairement : hormis dans des circonstances absolument exceptionnelles, les colonies de peuplement, les démolitions et les expulsions forcées sont illégales au regard du droit international humanitaire. Nous appelons le Gouvernement israélien à mettre un terme à l'expansion des colonies de peuplement et aux expulsions dans les territoires palestiniens occupés.

Ce cycle de violence ne fait que nous éloigner du règlement pacifique que les Israéliens et les Palestiniens méritent. Nous exhortons les parties à renouer le dialogue et à prendre des mesures urgentes pour avancer sur la voie de la paix.

Nous avons vu tout l'intérêt du dialogue et de la collaboration à la réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, présidé par la Norvège, à Bruxelles ce mois. Nous avons pris connaissance avec satisfaction de l'engagement des parties à promouvoir la coopération économique. Le Royaume-Uni appuie pleinement ces efforts et se tient prêt à continuer de les appuyer. Pour dire les choses clairement, nous estimons que la dynamique sur les questions économiques doit s'accompagner d'un engagement politique à progresser vers la paix. Nous réaffirmons, comme nous l'avons fait avec nos partenaires à la réunion des Ministres des affaires étrangères du Groupe des Sept ce mois, notre attachement à une solution négociée prévoyant deux États, qui permettra à Israël et à un État palestinien viable de vivre côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial de son exposé et des efforts incessants qu'il déploie pour s'acquitter de son mandat.

Chaque fois que nous nous réunissons sur cette question, nous espérons que les nouvelles du Moyen-Orient seront bonnes et encourageantes. Ce n'est pas souvent le cas, mais cela arrive, comme lors de la récente réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, à Bruxelles. Nous nous faisons l'écho des appels à adopter une approche plus stratégique pour remédier à la crise économique et budgétaire que traverse l'Autorité palestinienne.

Nous nous félicitons par ailleurs de l'augmentation du nombre de permis de travail accordés à la suite des décisions récentes prises par Israël d'améliorer l'accès et la circulation. Ces initiatives contribuent à améliorer les moyens de subsistance des Palestiniens et à apaiser les tensions. Elles permettent également de renforcer la confiance entre les parties.

Elles doivent cependant s'inscrire dans la durée et devenir irréversibles. Pour améliorer l'intégration économique, il faut actualiser le cadre réglementaire qui régit les relations entre les économies israélienne et palestinienne afin d'éviter d'exacerber les asymétries existantes.

Nous sommes profondément troublés par les tensions et la violence qui ont entaché les récents événements. Nous condamnons fermement le meurtre de citoyens israéliens dans des attaques terroristes. Ces actes méprisables sapent la confiance, divisent les communautés et annulent les progrès réalisés. Comme tout pays, Israël a le droit de se défendre contre la terreur en prenant des mesures proportionnées.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les incitations à la violence, comme celle lancée récemment par le chef du Hamas à Gaza, qui a appelé les Palestiniens à se livrer à des attaques à l'aide d'un « couperet, d'une hache ou d'un couteau ». Nous demandons instamment aux dirigeants de l'Autorité palestinienne d'être les premiers à dénoncer ces attitudes inacceptables. La violence n'engendre que la violence, dans un cycle sans fin, qui ne fait qu'alimenter les idées extrémistes.

Nous sommes choqués et attristés par le meurtre de la journaliste d'Al-Jazira Shireen Abu Akleh à Jénine. Nous exhortons les autorités palestiniennes et israéliennes à coopérer pour mener une enquête approfondie, juste et impartiale afin de garantir que les coupables rendent compte de leurs actes, comme l'a demandé le Conseil. Malheureusement, Shireen Abu Akleh n'est pas la première journaliste assassinée, mais nous espérons ardemment qu'elle sera la dernière à perdre la vie dans l'exercice de ses fonctions. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger les journalistes dans leur noble mission qui consiste à établir la vérité et à informer le public.

Nous avons à maintes reprises appelé les parties à éviter toute action susceptible de saper les efforts, même timides, en vue de faciliter une entente. Nous l'avons vu tant de fois : il faut déployer beaucoup d'efforts pour instaurer la confiance, et il suffit d'une seconde pour détruire des mois, voire des années d'efforts, et faire renaître les tensions et la violence avec leur douloureux bilan en termes de pertes de vies humaines. Les parties doivent rejeter tout acte qui éloigne la solution des deux États et s'en abstenir.

Les opposants à la paix des deux camps utiliseront chaque occasion pour pousser le processus de paix au Moyen-Orient vers une impasse insoutenable et l'y maintenir. Nous sommes préoccupés par l'annonce de projets de construction de nouvelles colonies de peuplement et par la décision du tribunal d'expulser davantage de Palestiniens de leurs logements. Tout cela est inacceptable. Les colonies de peuplement sont illégales en vertu du droit international.

Ces mesures unilatérales sapent davantage la confiance entre Palestiniens et Israéliens, sans laquelle une coexistence pacifique est impossible. Elles anéantissent les espoirs de création d'un État palestinien viable et d'un seul tenant, vivant en paix avec un Israël démocratique. Nous exhortons les deux parties à poursuivre leurs contacts étroits et leur coopération dans le plus grand nombre de domaines possible afin de contribuer à briser et à inverser la tendance des cercles vicieux qui creusent le fossé qui les sépare.

La population est fatiguée des cycles sans fin de tensions et de violence. Elle a besoin de perspective et de visibilité. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, elle a besoin d'espoir pour se projeter dans le futur et construire son avenir. Nous avons déjà constaté si souvent que des violences de faible intensité peuvent entraîner une explosion de violence, qui ramène tout le monde à la case départ, réduisant à néant des années d'efforts inlassables pour rapprocher les parties. Cela demande de la patience, de la sagesse, une vision et du leadership.

Il faut aussi du temps, car le temps perd son sens s'il n'est pas utilisé efficacement ou de manière ciblée. Nous avons été encouragés par les témoignages des représentants de la société civile, M^me^ Damelin et M. Munayer, et en particulier par leur vision et les efforts qu'ils déploient en faveur de la réconciliation. Ce que nous avons entendu de leur part n'est pas seulement un souhait mais aussi une réelle contribution au changement, à la compréhension et à la paix. Et, oui, la paix est faite d'espoir et s'obtient en produisant des efforts quotidiens sur le terrain, dans les quartiers, grâce à des contacts personnels, par la connaissance et l'acceptation des autres en se rassemblant.

Il n'y a pas de substitut à la paix par le dialogue, qui est le seul moyen d'avancer vers le règlement du plus long conflit de l'histoire moderne et de permettre aux Israéliens et aux Palestiniens de jouir des mêmes droits et libertés dans la paix et la prospérité.

M. Asokan (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Tor Wennesland, M. Daniel Munayer et M^me^ Robi Damelin de leurs exposés.

Les événements survenus pendant le mois sacré du ramadan ont illustré l'instabilité potentielle autour des lieux saints de Jérusalem. Les actes et les discours de provocation doivent être évités, et le statu quo historique et juridique dans les lieux saints de la ville doit être respecté et entièrement préservé. Un effort diplomatique concerté est également nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes des récentes tensions et veiller à ce que la situation ne se détériore pas à nouveau.

Les attaques violentes et les meurtres de civils se sont poursuivis en Palestine et en Israël. Nous condamnons fermement ces actes, qui font de plus en plus de victimes, dont des femmes et des enfants. Des mesures doivent être prises immédiatement pour assurer l'arrêt complet de la violence. La résolution 2334 (2016) appelle les parties à prévenir tous les actes de violence visant des civils, y compris les actes de terreur, et à s'abstenir de tout acte de provocation et d'incitation à la violence et de toute déclaration incendiaire. Toute action qui modifie indûment le statu quo sur le terrain et compromet la viabilité de la solution des deux États doit être évitée.

Nous suivons avec inquiétude l'évolution de la situation à Massafer Yatta. Il y a eu un regain de tensions en raison de la possible éviction par voie juridique des familles palestiniennes de cette zone, dont des enfants. Nous demandons que le statu quo soit maintenu à Massafer Yatta, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité.

La situation financière toujours précaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) demeure préoccupante, étant donné que le manque de financement de l'Office peut nuire à la fourniture de services humanitaires aux réfugiés palestiniens en Palestine et ailleurs. À cet égard, nous nous félicitons que la Commission spéciale de l'Assemblée générale

pour les annonces de contributions volontaires à l'UNRWA se réunisse en juin. Nous espérons que la communauté internationale s'engagera à fournir un financement adéquat pour aider l'Office à surmonter la crise financière. Au cours des quatre dernières années, l'Inde a contribué à hauteur de 20 millions de dollars à l'UNRWA, et a également annoncé une contribution de 5 millions de dollars supplémentaires à son budget-programme pour l'année 2022.

Les récents incidents rappellent que les problèmes de sécurité pourraient rapidement annuler tous les progrès réalisés dans les secteurs socioéconomiques, à moins qu'un dialogue politique ne s'instaure entre Israël et la Palestine. Il est indispensable de renouer rapidement avec le processus de paix en lançant des négociations directes crédibles, tout en s'attaquant aux défis qui se présentent sur les plans économique et de la sécurité.

L'Inde a toujours appelé à des négociations de paix directes entre Israël et la Palestine, sur la base du cadre convenu au niveau international, en tenant compte des aspirations légitimes du peuple palestinien à un État et des préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité. L'absence de négociations directes n'est pas de nature à garantir une paix à long terme et ne fera qu'accroître le risque de reprise et d'escalade de la violence.

Je voudrais conclure en réaffirmant l'engagement ferme et inébranlable de l'Inde en faveur de la solution des deux États et du règlement pacifique de la question de Palestine. L'Inde a toujours appuyé une solution négociée prévoyant deux États, avec la création d'un État de Palestine souverain, indépendant et viable, vivant à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et en paix aux côtés d'Israël.

Nous appelons l'ONU et la communauté internationale à donner la priorité à la relance des négociations de paix entre Israël et la Palestine. L'Inde est prête à appuyer tous les efforts internationaux visant à trouver une solution globale et durable à la question palestinienne.

M^me^ Gasri (France) : Je remercie à mon tour le Coordonnateur spécial Tor Wennesland pour son intervention, ainsi que Robi Damelin et Daniel Munayer pour leurs témoignages et pour leurs efforts courageux en faveur de la paix.

Je voudrais souligner trois points. Tout d'abord, la France condamne fermement les attentats terroristes qui ont touché Israël au cours des dernières semaines. Nous ne transigerons jamais avec la sécurité d'Israël.

En deuxième point, la France s'inquiète de la détérioration continue de la situation dans les territoires palestiniens. La multiplication de faits accomplis sur le terrain éloigne toujours plus la perspective de la solution des deux États, qui reste pourtant la seule capable à ce jour d'apporter une paix juste et durable.

Avec nos partenaires européens, nous avons exprimé notre vive préoccupation à l'égard de la décision des autorités israéliennes de faire progresser les projets de construction de plus de 4 000 unités de logement dans de nombreuses colonies de Cisjordanie. Nous les avons appelées à revenir sur cette décision, qui constitue une violation flagrante du droit international et un obstacle à la paix. Nous réitérons cet appel.

La récente décision de la Cour suprême israélienne ouvre la voie à l'éviction de plus de 1 000 personnes palestiniennes à Massafer Yatta, dont plus de 500 enfants. Cela constituerait le plus important transfert forcé de population depuis 1967 si ces ordres étaient mis en œuvre. Nous appelons donc Israël à ne pas procéder aux démolitions et évictions de Palestiniens, notamment à Massafer Yatta. Cela irait à l'encontre du droit international humanitaire, notamment à l'encontre de la quatrième Convention de Genève.

Troisièmement, enfin, la France reste préoccupée par le risque important d'escalade. Le Conseil de sécurité a condamné avec force le meurtre de Shireen Abu Akleh alors qu'elle couvrait une opération des forces de sécurité israéliennes à Jénine. Une enquête transparente doit être menée dans les meilleurs délais, et les responsables doivent rendre des comptes devant la justice. Nous rappelons également notre consternation face aux violences inacceptables perpétrées lors de ses funérailles au sein de l'hôpital Saint-Joseph à Jérusalem, qui est sous protection française.

Nous appelons également à la plus grande retenue à Jérusalem à l'occasion de l'organisation de la marche des drapeaux ce dimanche. Une révision du tracé de la marche pourrait être opportune pour réduire les tensions. Il est par ailleurs nécessaire de préserver le statu quo historique sur les lieux saints, et nous rappelons à cet égard le rôle particulier de la Jordanie.

Il y a urgence à recréer un horizon politique pour la relance de négociations sur la base des paramètres agréés, des résolutions du Conseil et du droit international. Le Conseil a bien évidemment un rôle à jouer et doit encourager les parties à reprendre le chemin du dialogue. Nous saluons à cet égard les discussions

constructives entre les parties lors de la dernière réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens. Il importe que ces discussions débouchent sur des résultats tangibles et une dynamique politique.

La France reste déterminée à œuvrer à cette relance. Nous continuerons d'apporter notre soutien aux populations palestiniennes, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, ainsi qu'à la société civile palestinienne face aux nombreux défis auxquels elle est encore confrontée.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, de son exposé détaillé et des efforts inlassables qu'il déploie pour apaiser la situation dans les territoires palestiniens occupés. Nous remercions également M. Daniel Munayer et M^me^ Robi Damelin de leurs exposés percutants et du travail essentiel qu'ils effectuent pour appuyer la réconciliation entre les deux parties.

La situation actuelle est marquée par de fortes tensions et caractérisée par l'incertitude. Face à la poursuite des provocations et à la détérioration des conditions humanitaires, politiques et de sécurité qui en découle, il existe de graves inquiétudes quant à une éventuelle escalade dans la période à venir, qui pourrait s'avérer difficile à maîtriser. En réponse à ces évolutions, nous devons envisager de formuler des solutions à court, moyen et long terme. À cet égard, nous tenons à souligner les points suivants.

Premièrement, il incombe à toutes les parties de faire preuve de retenue, d'apaiser les tensions et de s'abstenir de toute mesure susceptible d'envenimer la situation sur le terrain, notamment autour des lieux saints de la ville de Jérusalem. La priorité absolue est de mettre fin aux affrontements constants dans les villes de Cisjordanie.

Le meurtre de la journaliste Shireen Abu Akleh et les réactions qui ont suivi aux niveaux local et international témoignent de la précarité de la situation actuelle. Il met également en lumière les répercussions du conflit, qui continue de faire des victimes parmi les civils innocents, en particulier les femmes et les enfants. La déclaration à la presse du Conseil de sécurité sur le meurtre de Shireen Abu Akleh (SC/14891) confirme le consensus actuel, selon lequel il convient de suivre de près la situation, et souligne la nécessité de traiter d'urgence des événements aussi graves.

À cet égard, nous réaffirmons notre ferme condamnation de ce meurtre, ainsi que l'importance de mener une enquête impartiale, indépendante et transparente sur la mort de cette femme. Nous estimons également que les mesures nécessaires doivent être prises pour garantir que de tels actes ne se reproduiront pas à l'avenir, afin de protéger la vie des journalistes et autres personnes innocentes pendant les conflits, conformément au droit international.

De même, la récente décision de contraindre plus de 1 000 Palestiniens à quitter leurs foyers à Massafer Yatta, dans le sud de la Cisjordanie, va encore aggraver les conditions humanitaires et de sécurité de la population. Non seulement cette pratique est illégale, mais elle compromet également les efforts de paix et doit donc cesser.

Deuxièmement, nous devons, au Conseil, prendre de toute urgence et en amont des mesures pour contribuer à maintenir le calme et prévenir un nouveau cycle de conflit. Il convient d'intensifier les échanges et les efforts diplomatiques avec et entre les parties palestinienne et israélienne afin de discuter des moyens de rétablir le calme et d'instaurer un climat de confiance entre elles.

La coordination locale et régionale doit tout particulièrement être renforcée pour maintenir le statu quo historique et juridique régissant les lieux saints à Jérusalem. À ce sujet, nous soulignons le rôle important joué par le Royaume hachémite de Jordanie en tant que gardien des lieux saints islamiques et chrétiens de la ville.

Alors que nous cherchons à rectifier la situation actuelle, notre attention ne doit pas être détournée du processus politique, qui souffre d'une impasse prolongée et nécessite que des mesures sérieuses soient prises pour avancer. À cet égard, il est possible de relancer plusieurs initiatives internationales qui ont cherché à favoriser le dialogue entre les deux parties au cours des dernières années. L'objectif premier pour tous doit être la reprise par les parties des négociations directes et sérieuses menant à un règlement politique fondé sur la solution des deux États et la création d'un État palestinien indépendant et souverain le long des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, vivant côte à côte avec Israël dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle.

Troisièmement, nous soulignons qu'il faut remédier aux conditions humanitaires difficiles auxquelles est confronté le peuple palestinien, compte tenu

notamment des niveaux croissants d'insécurité alimentaire dus à l'inflation et à la hausse des prix alimentaires mondiaux. Les deux parties doivent être encouragées à trouver des accords qui améliorent les conditions économiques et de vie du peuple palestinien.

À ce propos, nous nous félicitons de la décision prise par Israël d'assouplir les restrictions imposées à la circulation des Palestiniens et de délivrer des permis de travail supplémentaires. Nous attendons avec intérêt de faire fond sur ces mesures, qui sont nécessaires pour améliorer les conditions qui se dégradent, afin de contribuer au renforcement de la confiance et à la création d'un environnement propice à l'instauration de la paix dans la région.

Nous soulignons en outre le rôle important que joue le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, présidé par la Norvège, dans la promotion des efforts de développement économique dans le Territoire palestinien occupé.

En conclusion, nous insistons sur le fait que le moment est venu de prendre des mesures politiques courageuses pour épargner de nouvelles souffrances aux peuples palestinien et israélien.

M. Biang (Gabon) : Je remercie le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, pour son exposé édifiant. Je remercie également M. Daniel Munayer et M^me^ Robi Damelin pour leurs témoignages qui nous ont émus. Je salue la présence parmi nous de la représentante d'Israël et de l'Observateur permanent de l'État de Palestine.

La mort de la journaliste américano-palestinienne, Shireen Abu Akleh, survenue le 11 mai dernier, est une véritable tragédie. Une tragédie amplifiée par les violences indécentes pendant ses obsèques, durant lesquelles la procession funéraire a été troublée par des incidents attentatoires à la dignité des morts et au respect qui leur est dû. Nous sommes profondément choqués et attristés par cette série d'événements, que nous dénonçons. Nous appelons à l'ouverture d'une enquête indépendante pour faire toute la lumière sur les circonstances exactes de ce drame et établir les responsabilités. Ce crime ne doit pas rester impuni.

La souffrance humaine ne s'embarrasse pas de nationalités, de religions, de cultures, de couleurs de peau, de localisations géographiques ou de camps idéologiques. Les cris du cœur de M^me^ Robi Damelin et de M. Daniel Munayer, tout à l'heure, interpellent notre humanité et souligent la nécessité de sortir du carcan des positions souveraines préconçues pour agir sans plus attendre dans le sens de l'espoir. Cette souffrance, qui est devenue le lot quotidien des populations palestiniennes, n'épargne pas les familles israéliennes. Et face à cette souffrance, l'humain en nous ne saurait rester indifférent.

Le lieutenant Hadar Goldin, kidnappé quelques heures seulement après l'adoption d'un cessez-le-feu négocié par l'ONU et l'ensemble des parties, en août 2014, est un autre visage de cette souffrance humaine, cette violence aveugle qui caractérise le conflit israélo-palestinien. Près de huit ans après, ni son corps ni le moindre signe de vie n'est parvenu à sa famille, qui désespère de lui donner ne serait-ce qu'une sépulture digne.

Les questions relatives à l'identification des dépouilles humaines et à leur restitution aux familles sont cruciales de part et d'autre, en ce qu'elles participent à créer un climat de confiance entre les parties, essentiel pour l'édification de la paix. Il va de soi que le retour des corps constitue un sujet de crispation majeure entre les deux communautés, tant que les restes de victimes tuées lors de différents incidents sécuritaires sont retenus par les belligérants, en violation du droit international humanitaire. La question est d'autant plus sensible qu'elle touche au respect des rites funéraires, qui font partie intégrante de la culture et de l'identité de chacune des parties.

La persistance des souffrances humaines des peuples palestinien et israélien relève de la responsabilité de tous, aussi bien des parties au conflit elles-mêmes que de la communauté internationale. Les violations manifestes des résolutions adoptées par le Conseil, commises en toute impunité, n'œuvrent pas en faveur de l'apaisement. La poursuite de la politique d'élargissement des colonies illégales et de la démolition des maisons et d'autres évictions des familles contribue à amplifier la volatilité de la situation sécuritaire dans les territoires palestiniens occupés. Quelque 1 200 personnes, dont 580 enfants, sont désormais menacées d'une expulsion forcée et courent ainsi le risque de perdre leurs biens, leurs moyens de subsistance et l'accès à l'eau, à des structures sanitaires et à l'éducation.

Cette situation est d'autant plus préoccupante au regard de la crise humanitaire actuelle observée sur le terrain. Nous notons avec intérêt la visite dans la région de la délégation conduite par le Coordonnateur

humanitaire par intérim, Samer Abdel Jaber, pour rencontrer des résidents palestiniens risquant d'être transférés de force.

Le Gabon invite les autorités israéliennes et palestiniennes à faire preuve de retenue et à s'investir dans des mesures de confiance afin de donner une plus grande chance à la paix. Aujourd'hui, plus que jamais, il convient de renforcer la coopération régionale et multilatérale en vue de la résolution de ce conflit, qui engendre depuis trop longtemps d'indicibles souffrances pour les populations civiles. *À* cet égard, nous saluons la récente visite du Ministre turc des affaires étrangères en Israël et en Palestine.

Nous invitons le Quatuor à intensifier ses efforts afin d'amener les dirigeants israéliens et palestiniens à reprendre, de bonne foi, le dialogue, un dialogue inclusif auquel devraient prendre part toutes les composantes de la société, notamment les femmes. La création d'un État palestinien est en effet une étape incontournable pour faire aboutir le processus de paix, une paix dont l'impact rayonnera dans toute la région.

Nous réitérons notre attachement à la solution des deux États. Le Gabon souhaite la relance rapide des négociations israélo-palestiniennes pour une paix réelle et durable, fondée sur le respect des principes convenus par les parties et sur l'application des règles du droit international.

Pour terminer, nous réitérons notre plein soutien au Coordonnateur spécial Wennesland pour ses efforts inlassables en faveur d'une issue pacifique à ce conflit, et réaffirmons notre vision d'une solution à deux États, qui passe par un engagement et une volonté politiques fermes des parties, ainsi que par la mobilisation de la communauté internationale, y compris les acteurs régionaux.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je remercie de son exposé le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Wennesland, et je remercie M^me^ Damelin et M. Munayer de leurs exposés très émouvants. Je salue également la présence parmi nous des délégations israélienne et palestinienne.

Compte tenu de ce que nous venons d'entendre, la nécessité impérieuse de mettre fin au cycle de la violence est claire. Je voudrais évoquer la mort de la journaliste palestino-américaine Shireen Abu Akleh, le 11 mai dernier à Jénine. Le Mexique condamne une fois encore les attaques contre les civils, y compris les journalistes et les professionnels des médias, et préconise vivement de promouvoir et de protéger la liberté de la presse et le droit à l'accès à l'information, conformément à la résolution 2222 (2015). Le Mexique demande une enquête immédiate, approfondie et indépendante sur cet acte et exprime ses condoléances, tout en déplorant la violence qui a éclaté pendant les funérailles de la journaliste.

Mon pays condamne également les tirs de roquettes depuis Gaza, ainsi que les attaques contre les citoyens israéliens, la plus récente étant celle d'El'ad, dans laquelle trois personnes ont perdu la vie. Cet incident vient s'ajouter à une liste croissante d'attaques de ce type qui ont été commises rien qu'au cours de l'année 2022. Nous nous faisons l'écho de la déclaration de M^me^ Damelin et nous exhortons les chefs religieux, les responsables politiques et les figures de la société civile, tant israéliens que palestiniens, à s'abstenir de tout discours incendiaire et de tout acte d'incitation.

Concernant l'annonce faite par le Gouvernement israélien selon laquelle il va construire 4 000 nouveaux logements en Cisjordanie, nous soulignons que la poursuite de l'expansion des colonies de peuplement israéliennes entrave la liberté de circulation, dépossède le peuple palestinien de ses ressources naturelles et de ses terres, est incompatible avec le droit international et constitue un obstacle à la paix. Nous appelons à mettre fin à l'expansion de ces colonies de peuplement.

De même, nous exprimons notre profonde inquiétude quant à l'arrêt rendu par la Cour suprême d'Israël le 4 mai dernier, confirmant la légalité de la réinstallation forcée de 1 200 habitants palestiniens de la zone de Massafer Yatta. Cette décision constitue une violation des droits des résidents et crée un dangereux précédent, car elle est contraire aux obligations juridiques internationales.

Malgré ces défis, nous nous félicitons de la récente réunion, le 10 mai dernier, du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, présidé par la Norvège. Nous saluons l'appui apporté par les donateurs à l'Autorité palestinienne. Nous saluons également les mesures de développement économique promues par Israël pour Gaza. Toutefois, ces mesures ne sont pas suffisantes pour remédier à la grave situation humanitaire, et il est donc indispensable de lever le blocus de la bande de Gaza.

Par ailleurs, nous prenons acte de la situation financière précaire de l'Autorité palestinienne, qui continue de s'aggraver. Nous appelons l'Autorité palestinienne à mettre en œuvre les réformes en suspens qui lui permettront de réduire son déficit budgétaire.

Pour terminer, le Mexique réaffirme son appui en faveur d'une solution des deux États qui tienne compte des préoccupations de sécurité légitimes d'Israël et permette la création d'un État palestinien souverain et politiquement et économiquement indépendant, vivant côte à côte en paix avec Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

M^me^ Hackman (Ghana) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, de son exposé sur la situation générale instable qui règne au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine, et d'avoir décrit les mesures prises afin de rétablir le calme et d'œuvrer à un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Nous sommes également reconnaissants à M^me^ Robi Damelin, du Parents Circle-Families Forum, et à M. Daniel Munayer, Directeur exécutif de Musalaha, dont le vécu personnel, comme nous l'avons entendu, souligne encore la nécessité d'un règlement pacifique et de la réconciliation entre les deux peuples. Nous nous réjouissons de la participation des représentants israélienne et palestinien à la présence séance.

L'aspiration collective du Conseil de sécurité à ce qu'Israël et la Palestine vivent dans la paix, côte à côte comme deux États souverains à l'intérieur de frontières sûres et avec Jérusalem pour capitale commune, ne devrait pas être obscurcie par l'environnement hautement délétère que l'on voit depuis quelques mois. Au lieu de cela, le Conseil de sécurité, travaillant de concert avec les acteurs régionaux, doit chercher à jouer un rôle plus important pour relancer le processus de paix au Moyen-Orient, en vue d'endiguer la violence croissante et de s'employer à faciliter un dialogue constructif et renouvelé sur un horizon politique qui aboutirait à la solution des deux États.

Nous nous joignons à la communauté internationale pour exprimer notre colère à propos du meurtre de la journaliste palestino-américaine Shireen Abu Akleh, tuée par balle alors qu'elle faisait son travail à Jénine, et nous déplorons profondément la perturbation de sa procession funéraire, qui a transformé une cérémonie autrement solennelle en une nouvelle scène de pandémonium. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Tout comme les civils, le meurtre de journalistes dans les situations de conflit représente une infraction fondamentale aux règles du droit international humanitaire, pour laquelle le principe de responsabilité doit s'appliquer.

Nous notons avec inquiétude la poursuite des affrontements et des accrochages violents dans les lieux saints de Jérusalem. Tout en exhortant à la tolérance religieuse et à la coexistence pacifique entre les fidèles des différentes religions, nous insistons sur le fait que le statu quo juridique et historique doit être respecté.

Nous engageons vivement les parties à s'abstenir de toute action unilatérale propre à menacer la paix et à oblitérer la possibilité de la solution des deux États à l'avenir.

La récente vague d'attaques terroristes, qui continuent de faire grimper le nombre de morts parmi les civils innocents, demeure une source de préoccupation. Nous condamnons en particulier l'attaque perpétrée le 5 mai dans la ville d'El'ad, située dans le centre d'Israël, tuant trois Israéliens et en blessant quatre autres, à la suite de la célébration de l'indépendance d'Israël. Le fléau du terrorisme qui sévit en Israël et en Palestine ne peut être éliminé qu'au moyen d'une réponse coordonnée qui s'attaque aux causes profondes.

Nous prenons également note des difficultés économiques croissantes qui découlent de recettes insuffisantes et du manque croissant de financements par les donateurs. Selon le Fonds monétaire international, l'économie palestinienne a des perspectives bien sombres et doit faire l'objet d'une réforme transformatrice, grâce aux efforts de l'Autorité palestinienne, d'Israël et de la communauté des donateurs. Nous nous réjouissons par conséquent de l'appui constant du Gouvernement israélien, notamment l'augmentation du nombre de permis de travaux délivrés aux résidents de Gaza, les mesures commerciales et les projets d'infrastructures. À cet égard, nous nous réjouissons également des nouveaux engagements pris par les donateurs à la réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, tenue à Bruxelles ce mois-ci, et saluons le rôle de chefs de file de la Norvège, de l'Union européenne et des États-Unis.

Nous voudrions attirer l'attention sur le sort des 5,5 millions de réfugiés palestiniens enregistrés, en espérant qu'une augmentation du financement à l'appui des activités de l'Office de secours et travaux des Nations

Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient se concrétisera lors de la réunion du Comité spécial qui aura lieu le 23 juin aux fins d'annonces de contributions volontaires.

Nous encourageons les responsables de l'Autorité palestinienne à travailler en collaboration avec le Gouvernement israélien en vue du rapatriement des dépouilles de tous les soldats israéliens tombés au champ d'honneur, y compris le lieutenant Hadar Goldin, dans le cadre du processus visant à renforcer la confiance et à améliorer le dialogue en faveur de la paix.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'engagement du Ghana à continuer d'appuyer un processus de paix véritable, qui permettra en fin de compte de mettre en place un cadre de prospérité pour les peuples israélien et palestinien et de paix dans toute la région du Moyen-Orient.

M. De Almeida Filho (Brésil) : Je remercie M. Wennesland des nouvelles informations exhaustives qu'il a communiquées au Conseil aujourd'hui. Je remercie les autres intervenants de leurs exposés instructifs et édifiants. Ma délégation souhaite la bienvenue à la présente séance aux représentants d'Israël et de la Palestine.

Le Brésil reste préoccupé par la violence récurrente, notamment dans les enceintes et autour des lieux saints de Jérusalem, ainsi que par la série d'attaques perpétrées contre des civils israéliens. Nous sommes inquiets à l'idée que les manifestations prévues la semaine prochaine puissent aggraver encore cette situation déjà tendue.

Nous répétons qu'il est de la plus haute importance que les parties s'abstiennent de toute incitation à la violence et de tout discours incendiaire, et que les dirigeants politiques, religieux et communautaires se mobilisent afin de rétablir le calme. Les lieux de culte, en particulier un endroit revêtant une signification religieuse aussi grande que l'esplanade des Mosquées, ne doivent pas être des champs de bataille.

La sûreté et la sécurité des sites religieux sont un élément essentiel de la liberté de religion ou de croyance et doivent être préservées à tout prix. Le Brésil est également préoccupé par les tentatives de remettre en cause le statu quo historique et juridique des lieux saints de Jérusalem. Le respect du statu quo est fondamental, tout comme le maintien du rôle particulier du Royaume hachémite de Jordanie comme gardien des lieux saints islamiques.

Le Brésil déplore profondément la mort de la journaliste palestino-américaine Shireen Abu Akleh alors qu'elle faisait son travail en Cisjordanie, et nous appuyons les appels à l'établissement des responsabilités. Il faut qu'une enquête exhaustive, transparente et indépendante soit menée, avec la coopération de toutes les parties concernées.

Rien ne peut justifier que des journalistes ou des professionnels des médias soient attaqués. Ils sont considérés comme des civils au titre du droit international humanitaire et doivent être protégés, comme il est réaffirmé dans la résolution 2222 (2015), adoptée par le Conseil à l'unanimité.

Le travail des journalistes, comme M^me^ Abu Akleh, est indispensable pour préserver le droit à la liberté d'expression et la libre circulation d'informations indépendantes et exactes en temps de paix comme de guerre.

Les épisodes de violence et le recours excessif à la force durant ses funérailles sont également alarmants. À cet égard, le Brésil reconnaît les efforts déployés par les Israéliens, par l'intermédiaire de la police locale, pour enquêter sur les faits et veiller à ce que les responsables répondent de leurs actes.

Comme nous en sommes tous conscients à présent, la montée en flèche des prix internationaux des denrées alimentaires a des répercussions sur l'action humanitaire partout. Sans fonds supplémentaires, le Programme alimentaire mondial et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ne seront pas à même de continuer à fournir régulièrement une aide humanitaire aux réfugiés palestiniens, ce qui peut avoir un effet déstabilisant sur le terrain. Le Brésil soutient les nombreux efforts en cours qui visent à lever les fonds nécessaires pour que l'UNRWA continue de remplir son rôle indispensable. Comme l'a signalé M. Wennesland, l'absence d'aide humanitaire peut avoir un impact déstabilisant sur le terrain, en réduisant des perspectives de paix déjà faibles.

Continuer d'agir de manière proactive dans la recherche d'une paix durable au Moyen-Orient n'est pas facultatif pour le Conseil de sécurité ; au contraire, cela reste un impératif. Nous exhortons les dirigeants israéliens et palestiniens à dialoguer, que ce soit directement ou au moyen des instruments de médiation offerts par l'ONU et par les partenaires régionaux.

La situation actuelle est le résultat d'années de frustration accumulée face à l'absence de progrès en ce qui concerne la recherche d'une solution durable au conflit. Le retour à un processus politique crédible dans le cadre d'une solution négociée prévoyant deux États est une priorité partagée par tous, et le Conseil de sécurité ne doit ménager aucun effort pour la promouvoir.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil de sécurité à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : D'emblée, je félicite à mon tour les États-Unis pour leur accession à la présidence du Conseil et pour avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Je remercie le Coordonnateur spécial de son exposé et de ses efforts inlassables en faveur de la paix, et je me félicite de la présence parmi nous des intervenants, M^me^ Robi Damelin et M. Daniel Munayer. Je les remercie également de leur contribution. Je partage totalement l'avis de M^me^ Damelin lorsqu'elle demande au Conseil de sécurité d'aller voir ce qui se passe sur le terrain. Le Conseil, qui organise des débats sur la question de la Palestine chaque mois, doit voir la réalité sur place. Je suis totalement d'accord avec M^me^ Damelin et j'espère que le Conseil de sécurité donnera suite à son appel. Les mots ont pour but de décrire une réalité aux personnes qui n'en sont pas témoins. Je crains que les mots, répétés à l'envi, ne perdent une partie de leur pouvoir. C'est pourquoi je demande instamment aux membres du Conseil de se pencher sur les réalités que ces mots décrivent.

Lorsque nous parlons de déplacement forcé, imaginons une famille vivant chaque jour dans la crainte d'être arrachée à son foyer, les cauchemars qui hantent un enfant, la douleur que ressent un parent impuissant. À l'heure où nous parlons, 1 200 personnes, dont 500 enfants, vivent cela à Massafer Yatta. La raison invoquée par Israël est que la zone a été désignée comme zone de tir pour l'entraînement militaire ; une zone de tir, comme s'ils avaient besoin de plus d'entraînement sur la façon de nous tuer. La vraie raison, c'est qu'Israël veut s'emparer d'un maximum de terres palestiniennes, et que le moins de Palestiniens possible y vivent. La vraie raison, c'est l'annexion et le colonialisme.

Lorsque nous faisons référence aux exécutions extrajudiciaires et au fait de prendre des civils pour cible, imaginons élever des enfants, les voir grandir, développer leur personnalité et exprimer leurs rêves, tout en vivant avec la crainte que chaque jour puisse être leur dernier. Imaginons être les parents de Ghaith Yameen, un garçon de 16 ans qui, à son jeune âge, avait déjà écrit ce qu'il faudrait faire s'il venait à mourir. Imaginons ce que nous aurions ressenti lorsque sa prémonition se serait réalisée, après que les forces d'occupation lui eurent tiré une balle à l'arrière de la tête. Son testament était le suivant :

> « Si je venais à mourir, ne me mettez pas dans un congélateur : je n'ai jamais aimé le froid. Trouvez un endroit pour m'enterrer à côté d'autres enfants : je n'aime pas être seul. Venez me rendre visite et me parler : je vous écouterai. Et ne pleurez pas : je ne veux pas que quelqu'un soit triste ou pleure à cause de moi ».

Nos enfants sont tués, arrêtés, déplacés et harcelés chaque jour. Le Conseil doit les protéger d'une guerre menée contre les Palestiniens, génération après génération.

S'agissant des colonies, imaginons des Palestiniens qui, peu importe la direction dans laquelle ils regardent, voient des colons armés et des forces d'occupation et qui, lorsqu'ils se réveillent, voient des colonies construites sur leurs terres, où il leur est interdit de construire. Ils voient les familles être dépossédées l'une après l'autre de leurs maisons ancestrales. Et ils s'endorment, sachant que leurs maisons pourraient être les prochaines. Israël exécute son annexion par milliers de logements à la fois.

Nous sommes confrontés à l'agression, à l'annexion et à l'occupation depuis des décennies. Notre peuple est victime de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité depuis des décennies. Que va faire la communauté internationale à ce sujet ? Qu'allez-vous faire à ce sujet, Madame la Présidente ? Quand devons-nous attendre la prochaine livraison d'armes pour nous aider à nous défendre et à défendre notre pays ? Quelle est la prochaine série de sanctions qui sera promulguée ? Quand aura lieu la prochaine visite du Procureur de la Cour pénale internationale, et combien de dizaines d'enquêteurs pouvons-nous attendre ? Quand aura lieu le prochain sommet sur l'application du principe de responsabilité, et pouvons-nous espérer toujours plus d'annonces de ressources infinies et de volonté politique pour qu'Israël rende des comptes ?

Telle est la réalité que nos concitoyens endurent chaque jour : déplacement et relocalisation forcés, dépossession, déni de droits, discrimination et mort, depuis le jour de leur naissance jusqu'au jour de leur mort, et même au-delà. Et entre les deux, ils tentent de vivre et y parviennent. Mais ceux qui infligent de telles douleurs et souffrances à des millions de personnes ne subissent aucune conséquence.

Pourquoi ceux qui condamnent les actes d'Israël le protègent-ils des conséquences qui en découlent ? Et comment peuvent-ils croire qu'Israël changera son comportement tant qu'ils le protègent ? Le maintien du statu quo par la communauté internationale est synonyme de colonialisme et d'apartheid pour Israël.

Shireen était un être humain exceptionnel, mais son meurtre n'est malheureusement pas une exception. Elle n'avait de cesse de relayer les histoires de son peuple, espérant qu'en les faisant connaître, elle contribuerait d'une manière ou d'une autre à modifier le cours de l'histoire. Elle a été tuée parce qu'elle n'a jamais abandonné cette conviction, même si, quel que soit le nombre de fois où elle a raconté cette histoire, celle-ci se répétait encore et encore, un enfant, une maison, un acre de terre à la fois. Le meurtre de Shireen fait partie de l'histoire, la même qu'elle relayait. La différence est que cette fois, le monde connaissait la victime.

Nous ne sommes pas tués à cause de ce que nous faisons, mais à cause de ce que nous sommes. Nous ne sommes pas tués par mégarde, mais dans le cadre d'un grand dessein visant à nous faire comprendre à nous tous que personne n'est en sécurité, afin que nous vivions tous avec la peur au ventre et que nous nous rendions. Il n'y a aucune immunité pour un Palestinien, que ce soit un journaliste, un président, un professionnel de la santé, un membre du personnel des Nations Unies, un agriculteur, un enfant, un bébé, une femme enceinte, une personne âgée, un professeur, un citoyen à la double nationalité, un ministre, un officier ou un juge. Si vous êtes un Palestinien, vous êtes une cible légitime, et Israël a droit de vie ou de mort sur votre personne. Il n'existe aucune immunité pour les Palestiniens alors que l'impunité est totale pour tous les Israéliens. Et pourtant, certains se préoccupent de la sécurité d'Israël, alors que pas un seul Palestinien n'est en sécurité à quelque endroit que ce soit.

Les membres du Conseil ont été choqués lorsqu'Israël s'est attaqué aux funérailles de Shireen. Ils ont été consternés et surpris. Eh bien, Israël s'en est pris à d'autres funérailles deux jours plus tard. La guerre d'Israël contre les Palestiniens ne s'arrête pas à la mort.

Israël parle souvent de la nécessité de restituer les corps des Israéliens tués, affirmant qu'il est barbare de retenir les dépouilles. Il retient cependant les dépouilles de centaines de Palestiniens, certaines depuis des décennies. Cette pratique prive les proches de ces personnes de la possibilité de les enterrer dignement. Leur mémoire doit rester vivante.

Le meurtre de Shireen n'était pas une exception. Israël s'est empressé d'accuser la victime, au lieu d'assumer la responsabilité d'une politique de longue date qui consiste à « tirer pour tuer » et dont l'expression ultime a été le meurtre de Shireen. Le Conseil de sécurité a demandé à juste titre que l'on applique le principe de responsabilité, mais Israël profite de l'impunité depuis si longtemps qu'il ne sait pas de quoi parle le Conseil. Ce qu'Israël ne comprend pas est que, bien qu'il applique cette politique depuis des décennies, les Palestiniens continuent de se battre pour vivre dans la liberté et la dignité sur leurs terres ancestrales.

Cette histoire est celle de Shireen. C'est une histoire de résilience et de détermination envers et contre tout. C'est une histoire de triomphe, même dans la mort. Son peuple endeuillé lui a rendu hommage, et elle a été enterrée dans sa ville natale, Jérusalem, notre capitale, malgré tous les crimes commis par Israël. Ceux qui ont porté son cercueil étaient prêts à se faire agresser, et ils ne l'ont pas laissé tomber. Ils ont triomphé de la peur et de la mort, comme elle.

Nous voulons la paix pour nous et pour les autres. Mais nous ne nous rendrons pas, car il ne peut y avoir de paix entre un prisonnier et son geôlier. Nous voulons la liberté, nous méritons la liberté, et nous y avons droit. Il incombe à tous les membres du Conseil de soutenir notre quête de liberté ; c'est le seul moyen de parvenir à la paix. Nous choisissons la voie de la paix. Nous demandons au Conseil de sécurité de nous aider à prouver que ce chemin nous mènera à la liberté.

Souvent dans les couloirs de l'ONU, j'entends parler de tous les obstacles à l'instauration de la paix. Faisons un pas dans la bonne direction, puis un autre, et la paix sera à notre portée. Je demande au Conseil de faire un pas dans la direction de la liberté palestinienne, de reconnaître l'État de Palestine, de contribuer à consolider les frontières de 1967, y compris à Jérusalem, d'aider les communautés à vivre et à prospérer sur leurs terres, de faire en sorte qu'Israël paie le prix de ses constructions illégales sur nos terres, et de veiller à ce que les Palestiniens puissent construire librement sur leurs terres. Le Conseil doit prendre des mesures

pour appliquer le principe de responsabilité et mettre fin à l'impunité, pour protéger les civils palestiniens innocents qui sont tués chaque jour et pour défendre le statu quo historique au Haram el-Charif.

Le Conseil de sécurité s'est exprimé de manière forte et unie après le meurtre de Shireen, le condamnant et appelant à l'application du principe de responsabilité et à la protection des journalistes. Il a fait un petit pas dans la bonne direction, ce dont nous et la famille de Shireen le remercions. J'ai parlé à son frère ce matin, avant de venir au Conseil de sécurité, et il a exprimé sa gratitude et sa reconnaissance à l'endroit du Conseil, qui s'est uni pour condamner le meurtre de Shireen. Nous devons maintenant faire le pas suivant et celui d'après. Nous devons forcer Israël à changer de cap.

Je souhaite informer le Conseil que le Procureur général de la Palestine a publié un rapport sur l'assassinat de Shireen aujourd'hui. Une copie de ce rapport a été transmise au Gouvernement des États-Unis. Une copie sera remise à la famille de Shireen et une autre à Al-Jazira. Une fois que nous saurons qui a assassiné Shireen Abu Akleh, nous devrons veiller à ce que cette ou ces personnes répondent de leurs actes.

En quelques semaines, Israël a annoncé la construction de 4000 nouveaux logements et des déplacements forcés à Massafer Yatta, tué des dizaines de Palestiniens, dont un grand nombre d'enfants, et annoncé une marche des drapeaux israéliens à Jérusalem-Est occupée. Le choix fait par Israël est clair : l'agression, l'annexion et l'apartheid. Israël continuera de propager l'incendie et de se plaindre que la forêt brûle. Le Conseil de sécurité peut continuer de tenter d'éteindre le prochain incendie et ceux qui lui succéderont, ou il peut empêcher Israël de mettre le feu.

Shireen mérite la justice, et notre peuple mérite la justice. Nos vies comptent, tout comme notre liberté et notre dignité.

Puisse notre chère Shireen reposer en paix, et puisse notre peuple vivre un jour dans la paix.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante d'Israël.

M^me^ Furman (Israël) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à présenter mes sincères condoléances à la suite du meurtre tragique d'enfants et d'enseignants innocents au Texas. En tant qu'Israéliens, nos cœurs saignent à la nouvelle de cette terrible tragédie, et nos prières vous accompagnent, Madame la Présidente, ainsi que votre pays en cette période très difficile.

Il y a à peine deux semaines, Israël a célébré le soixante-quatorzième anniversaire de son indépendance. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, les Israéliens – juifs, musulmans, chrétiens et druzes – ont célébré près de trois quarts de siècle d'indépendance. Ensemble, tous les Israéliens étaient fiers de célébrer la démocratie dynamique qu'est Israël et les avancées remarquables de leur jeune État.

Pourtant, les festivités organisées à cette occasion ont été tragiquement interrompues. Durant les dernières heures d'un des jours les plus joyeux du calendrier israélien, Oren Ben-Yiftah, Yonatan Habakuk et Boaz Gol ont été brutalement assassinés par des terroristes palestiniens inhumains armés de haches et de couteaux. Ces trois hommes étaient des pères aimants, et leur meurtre a fait 16 orphelins qu'il faut ajouter à la liste des familles brisées, des veuves et des orphelins, des parents et des frères et des sœurs, des proches et des amis, dont les êtres chers leur ont été sauvagement arrachés par des terroristes palestiniens assoiffés de sang.

Depuis le début de 2022, près de 800 attaques terroristes palestiniennes ont été commises contre des Israéliens, faisant plus de 100 blessés et 19 morts. Nous ne pouvons permettre que ce nombre augmente. Plus aucune famille ne doit se retrouver face à l'abîme que crée le meurtre d'un proche.

Une question se pose forcément : qu'est-ce qui pousse un terroriste de 19 ans à se saisir d'une hache et à tuer des innocents de sang-froid, à frapper un autre être humain jusqu'à ce que mort s'ensuive avec une brutalité animale ? Eh bien, Madame la Présidente, je vais vous le dire : ce sont des paroles, des paroles de haine et d'incitation à la violence, des paroles venimeuses. Une semaine à peine avant cette terrible attaque, Yahya Sinwar, le chef du Hamas à Gaza, avait craché son poison et lancé un appel aux jeunes Palestiniens, disant que

« ceux qui n'ont pas d'armes à feu devraient se saisir de leurs couperets, de leurs haches ou de leurs couteaux pour tuer des Juifs ».

Pourrait-il s'agir d'une coïncidence ? Bien sûr que non. L'incitation propagée par les dirigeants palestiniens est directement liée aux actes terroristes violents perpétrés contre les Israéliens. D'ailleurs, cette semaine, à la suite d'un flux ininterrompu d'incitations à la violence, les membres d'une cellule du Hamas ont été arrêtés à Jérusalem peu avant de commettre plusieurs attaques terroristes dévastatrices, dont une avait pour but d'assassiner un membre du Parlement israélien.

Le régime radical des ayatollahs en Iran, leur marionnette Hassan Nasrallah et son armée terroriste financée par l'Iran, le Hezbollah, répandent les mêmes provocations que celles que nous entendons de la part des dirigeants du Hamas dans toute la région. Dès lors qu'on appelle à détruire l'État d'Israël, il n'est pas surprenant que la terreur gagne du terrain.

Mais la haine profonde qui pousse au meurtre n'est pas apparue du jour au lendemain, elle est le résultat de décennies d'incitations à la violence. Prenons l'exemple de l'Autorité palestinienne. Ses dirigeants se montrent pleins d'affection envers les terroristes et continuent à verser des salaires à vie à leurs familles. Une génération entière de Palestiniens a grandi en entendant un discours d'hostilité. On leur enseigne la haine dans leurs manuels scolaires, ce que le Parlement européen a récemment condamné. Ils sont incités à la violence par leurs dirigeants politiques. On les abreuve d'un discours qui promeut la terreur, idéalise la violence et récompense les meurtriers.

À la suite de la récente et brutale attaque terroriste à Tel Aviv, au cours de laquelle trois Israéliens ont été assassinés, Akram Rajoub, le Gouverneur de Jénine, nommé personnellement par le Président Abbas, a qualifié le tireur de « combattant du Fatah » plutôt que de terroriste, ce qu'il était. Il a même rendu visite à la famille du terroriste et a fait l'éloge de ses actions.

Après l'attentat terroriste de Bnei Brak, fin mars, au cours duquel trois Israéliens et deux Ukrainiens ont été assassinés, Ata Abu Rumeileh, le Secrétaire du Fatah à Jénine, a qualifié le terroriste de « leader courageux du Fatah » et de « source d'inspiration ». Malheureusement, contrairement à ce qui a été mentionné aujourd'hui au Conseil, la terreur est ressentie dans toutes les villes israéliennes, de Beersheba à Tel Aviv et d' El'ad à Jérusalem. Le venin qui empoisonne l'esprit de toute une génération, aux mains du Hamas et de l'Autorité palestinienne, est directement à l'origine du sang versé par des Israéliens innocents et de la destruction de l'avenir des jeunes Palestiniens. Cette incitation à la violence doit être condamnée.

Néanmoins, je suis troublée de constater que non seulement cette incitation à la violence et les mensonges sur lesquels elle repose ne sont pas condamnés, mais qu'elle est relayée, et souvent par des membres de cet organe.

Tout au long du mois du ramadan, plus d'un million de musulmans ont prié pacifiquement sur le mont du Temple. Pourtant, des dizaines d'extrémistes palestiniens se sont emparés de ce moment de prière pacifique et l'ont utilisé comme prétexte pour inciter à la violence. Pendant que ces voyous manifestaient, jetaient des pierres, tiraient des feux d'artifice et lançaient des bombes incendiaires, le tout depuis leurs maisons de prière, ceux qui étaient venus prier pacifiquement se sont retrouvés en danger, et les forces de sécurité israéliennes ont dû intervenir. Notre police a fait preuve d'une retenue exemplaire. Elle a protégé la population et s'est parfaitement acquittée de sa mission en rétablissant l'ordre public.

Pourtant, l'Autorité palestinienne, le Hamas, le Jihad islamique et le Front populaire de libération de la Palestine ont utilisé les mesures de sûreté prises par Israël pour alimenter et attiser davantage l'incitation et la violence. Ils ont déformé la réalité pour accuser Israël des violences que les groupes terroristes avaient eux-mêmes provoquées. Nombreux sont ceux qui, au sein de la communauté internationale, ont commencé à relayer ces discours fallacieux. En diffusant ces mensonges, la communauté internationale leur a donné une légitimité et, en conséquence de cette légitimité infondée, de nouvelles violences ont éclaté. Un cercle vicieux a été créé, qui a coûté la vie à 19 Israéliens.

Je veux envoyer un message clair à la communauté internationale. Le moment est venu de cesser immédiatement d'adopter le discours des terroristes avant que les faits n'aient été éclaircis. Les États Membres ont maintenant une nouvelle occasion de réparer cette erreur récurrente. La semaine prochaine, comme nous l'avons entendu ce matin, Israël organisera sa marche des drapeaux annuelle à Jérusalem. Cet événement annuel est une célébration régulière, non violente et non provocatrice, dont le parcours est inchangé depuis plus de 30 ans, et qui ne viole en aucun cas le statu quo. Cette année ne sera pas différente de toutes les années précédentes.

Néanmoins, des organisations terroristes comme le Hamas et d'autres cherchent constamment à empoisonner leurs adeptes afin qu'ils sèment le chaos et commettent des actes de terreur contre les Israéliens, le tout à des fins politiques. La marche des drapeaux de Jérusalem ne fait pas exception. Cet événement pacifique a été transformé en une attaque contre Jérusalem par des groupes terroristes palestiniens. En fait, rien ne pourrait être plus loin de la vérité.

Malheureusement, cette totale déformation de la réalité ne me surprend pas. Elle est prévisible. Ce qui me surprend, c'est qu'une fois de plus, certains membres de la communauté internationale s'empressent d'adopter le

discours malsain des terroristes avant même d'écouter les arguments de l'État démocratique d'Israël. La marche des drapeaux est un acte qui évoque la fierté israélienne, la fierté que nous inspirent notre État, notre capitale et le sionisme, et pourtant elle a été condamnée et considérée comme une provocation par certains États Membres. Aucun pays au monde n'imaginerait empêcher ses citoyens de défiler avec le drapeau national dans les rues de sa capitale. Cette politique du deux poids, deux mesures est absurde. Israël refuse de céder à des exigences aussi coupées de la réalité.

Trop, c'est trop. J'exhorte le Conseil à cesser d'adopter des discours aussi dangereux. Promouvoir les mensonges du Hamas et du Hezbollah leur donne une légitimité, et, une fois qu'ils sont légitimés, la violence est vouée à éclater. Le Conseil ne doit pas laisser la marche de la semaine prochaine devenir un prétexte pour ajouter de nouveaux noms à la longue liste des victimes israéliennes de la terreur.

Tous les peuples, qu'ils soient juifs, chrétiens, musulmans ou de toute autre confession, ont le droit de jouir de la Ville sainte de Jérusalem, et ce droit sera toujours défendu.

En tant que démocratie dynamique, Israël est pleinement attaché à la liberté de culte. Cela a été clairement établi sur le mont du Temple, tout comme lors de la cérémonie du Feu sacré à l'église du Saint-Sépulcre, à laquelle des milliers de chrétiens ont participé. Israël met et mettra toujours tout en œuvre pour que toutes les religions puissent prier en paix et en sécurité sur leurs lieux saints. Israël est pleinement attaché au statu quo sur le mont du Temple. Rien ne changera cela.

En dépit des provocations, des mensonges et des actes de terreur, Israël ne cessera de favoriser et de promouvoir l'adoption de mesures constructives en faveur du peuple palestinien. Un nombre record de travailleurs palestiniens sont autorisés à entrer en Israël. Des réunions conjointes sont organisées au plus haut niveau sur les thèmes de la défense, de la santé, de l'énergie et de l'environnement, dans le but de définir une collaboration plus poussée.

Israël fournit cet effort pour la simple raison que nous voulons le dialogue. Après tout, c'est grâce au dialogue et à la coopération que l'on instaure la confiance, et c'est grâce à la confiance que l'on instaure la paix. Mais ce renforcement de la confiance va bien au-delà des Palestiniens. Le Moyen-Orient se transforme à la vitesse de l'éclair. Dans une région où, il y a seulement deux ans, Israël n'avait pratiquement aucune relation avec ses voisins, notre cercle de partenariats s'élargit et nos liens de collaboration s'approfondissent chaque jour.

Israël et les Émirats arabes unis ont conclu des négociations sur un accord de libre-échange entre nos deux pays, mais la paix retrouvée entre nous va bien au-delà des liens commerciaux. C'est une paix bien ancrée, de peuple à peuple. Nous sommes engagés l'un envers l'autre à un niveau personnel. C'est pourquoi il allait de soi que le Président Herzog, le plus haut responsable d'Israël, se rende à Abou Dhabi pour transmettre les condoléances d'Israël à la suite du décès du cheik Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, de mémoire bénie. Voilà à quoi ressemble une paix fondée sur la confiance. Mais, comme je l'ai dit, notre cercle de paix s'élargit. Cette semaine encore, pour la première fois en 15 ans, le Ministre turc des affaires étrangères s'est rendu en Israël afin de renforcer les liens entre l'État juif et un autre pays musulman. C'est un symbole d'avenir, mais, plus important encore, c'est un symbole d'Israël, un pays qui aspire toujours à la paix.

Pourtant, alors qu'Israël tend pacifiquement la main à tout partenaire bien disposé, les Palestiniens ont prouvé à maintes reprises que la seule main qu'ils souhaitent tendre est celle de la violence, de la terreur et de la provocation.

La mort tragique de Shireen Abu Akleh est un exemple de plus de la façon dont on rejette la faute sur Israël avant que les faits n'aient été éclaircis. Les mensonges promus par les Palestiniens, qui rejettent la faute sur Israël avant qu'une enquête n'ait pu donner des résultats, ont politisé une situation déchirante.

C'est pourquoi, avant que d'autres mensonges ne soient proférés sur la scène mondiale, je voudrais clarifier les choses. M^me^ Abu Akleh a perdu la vie alors qu'elle couvrait, en temps réel, une opération antiterroriste à Jénine, entreprise à la suite de la vague meurtrière d'attentats terroristes contre Israël de ces dernières semaines, émanant de la région de Jénine, afin de tenter de prévenir de nouvelles attaques. Au cours de cette opération antiterroriste, les forces israéliennes ont été la cible de tirs nourris, imprudents et aveugles de la part des Palestiniens.

Après la mort tragique de M^me^ Abu Akleh, Israël, un pays qui accorde la plus haute importance à la liberté de la presse, a rapidement demandé l'ouverture d'une enquête conjointe israélo-palestinienne impartiale en vue de faire la lumière sur les faits et de promouvoir

l'application du principe de responsabilité. Israël a demandé que la balle lui soit remise afin de procéder à une analyse criminalistique et proposé de mener une enquête conjointe.

Cependant, l'Autorité palestinienne a publiquement rejeté toutes les offres d'Israël, choisissant plutôt d'agir en tant que juge, jury et bourreau, au mépris de toute forme de procédure régulière ou de justice. Israël a néanmoins mené une enquête approfondie et indépendante sur cette affaire. Ce qu'il faut, c'est une enquête conjointe et transparente, et nous demandons à l'Autorité palestinienne de coopérer en vue de la manifestation de la vérité. La seule raison pour laquelle une personne pourrait refuser une enquête conjointe, c'est qu'elle a quelque chose à cacher.

Avant de conclure, je me dois de rappeler ce que j'ai dit lors du débat public que vous, Madame la Présidente, avez tenu hier (voir S/PV.9042). Cette semaine, j'ai rencontré Leah et Simcha Goldin, les parents du sous-lieutenant Hadar Goldin, qui a été enlevé et assassiné par le Hamas en 2014 pendant le cessez-le-feu humanitaire. J'ai accompagné les membres de la famille Goldin lorsqu'ils ont rencontré les États Membres, pour qu'ils les aident à rapatrier le corps de leur fils pour l'inhumer.

Hélas, les Goldin ne sont pas un cas isolé. Cela fait huit ans que le Hamas détient les dépouilles de Hadar Goldin et d'Oron Shaul, qui a été enlevé et tué une semaine avant Hadar. En outre, le Hamas retient en otage deux civils israéliens, Avera Mangistu et Hisham Al-Sayed, et n'a communiqué aucune information sur leur état de santé. Les enlèvements perpétrés par le Hamas ne sont pas une question à prendre à la légère, et nous demandons aux membres du Conseil de la traiter comme telle. Ce mépris flagrant du droit international et ces attaques délibérées dirigées contre la population civile doivent cesser. Cela doit cesser immédiatement.

L'incitation au terrorisme qui coûte la vie à des Israéliens doit être condamnée dans les termes les plus forts. Il faut que cela cesse, et le Conseil ne doit pas tolérer que ce mal se perpétue. L'endoctrinement d'une génération de Palestiniens par leurs dirigeants politiques, éducatifs et religieux conduit à des effusions de sang et ne peut perdurer. Toutefois, si le Conseil ne condamne pas l'incitation flagrante au terrorisme, je l'exhorte, à tout le moins, à s'abstenir de diffuser ou de cautionner les discours qui encouragent l'incitation. En répétant les mensonges colportés par les groupes terroristes ou en acceptant des récits fabriqués de toutes pièces avant même que les faits ne soient établis, la fausse légitimité des mensonges est renforcée, et les Israéliens le paient de leur vie.

Le temps est venu pour le Conseil d'adopter une position ferme et claire contre l'incitation palestinienne. Le temps est venu pour le Conseil de nous aider à rapatrier nos otages et les dépouilles de nos soldats. Nous ne pouvons plus attendre. Il est temps d'agir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 13 h 25.